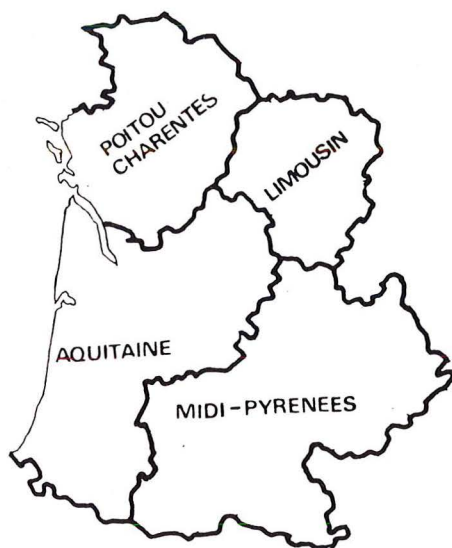


AQVITANIA

TOME 5
1987

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. DUSSOT , <i>La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, commune de Saint-Priest (Creuse)</i>	3
F. MOSER, J.-L. TILHARD , <i>Un nouvel atelier de sigillée en Aquitaine</i>	35
L. MAURIN , <i>CIL VIII, 1251 et l'enceinte romaine de Bordeaux</i>	123
C. RICHARD , <i>Lieux cultuels gallo-romains du sud de la Vienne : apport de la prospection aérienne</i>	133
N. LE MASNE de CHERMONT , <i>Les fouilles de l'ancien évêché de Poitiers (Vienne)</i>	149
C. BALMELLE, J. LAPART , <i>La mosaïque à décor de pampres de Valence-sur-Baïse (Gers)</i>	177

NOTES ET DOCUMENTS

F. RÉCHIN , <i>Les céramiques communes de l'oppidum de Bordes (Pyrénées-Atlantiques) (fin II^e-I^{er} siècle av. J.-C.)</i>	203
L. MAURIN, J.-L. TILHARD , <i>Une patère en céramique « précampanienne » à Saintes</i>	213
G. LINTZ , <i>La nécropole gallo-romaine de Monboucher (Creuse)</i>	217

Ce numéro a été publié avec le concours financier du ministère de la Culture, direction du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie, du Centre national de la Recherche scientifique et de l'Université de Bordeaux III.

Adresser tout ce qui concerne la *Revue* (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion) à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Tome 4, 1986, et le Supplément 1, 1986, sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco. Tome 4 : 170 F franco

Tome 2 : 170 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco. Supplément 1 : Actes du VIII^e. colloque sur les Ages du Fer, 350 F Franco.

Couverture : détail du rinceau de *cornucopiae* - Photo : Marie-Pat RAYNAUD.

Nelly LE MASNE DE CHERMONT

LES FOUILLES DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE POITIERS (VIENNE)

Résumé : Le chantier de fouilles archéologiques effectué sur l'emplacement de la future Maison des Sciences et Techniques s'est déroulé d'avril 1984 à juin 1986 sous la direction de la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques et Historiques. Le site, occupé jusqu'en 1912 par l'évêché de Poitiers, s'est révélé être d'une grande importance pour la connaissance de l'urbanisme de la ville antique et des débuts du christianisme. Une *insula* créée semble-t-il à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. a pu être partiellement reconnue. Quartier d'habitations et d'ateliers constamment occupé pendant les trois premiers siècles de notre ère, sa décadence s'amorce dès la fin du III^e siècle et s'achève vers le milieu du IV^e siècle par sa désertion complète. Dans cette zone abandonnée, peut-être non encore enclose par le rempart, apparaissent peu à peu des installations chrétiennes, témoins de l'extension progressive au Haut-Moyen-Age des biens fonciers de l'église de Poitiers.

Abstract : *From April 1984 to June 1986, the D.R.A.P.H. conducted excavations on the location of what will be the Maison des Sciences et Techniques. The site, which belonged to Poitiers's bishop's palace grounds, has proved to be particularly interesting for our knowledge of the townplanning of both antique city and early christianity. An insula was identified, apparently erected at the end of the 1st century. This insula consisted in dwellings and workshops, with a constant population during the first three centuries A.D. At the end of the 3rd century it began to decline and around the mid 4th century, the insula was completely deserted. Little by little, in this deserted area which might not have been yet surrounded by the city remparts, christian settlements were erected. They bear evidence of the gradual spreading of the land properties of Poitiers's church in the early middle ages.*

INTRODUCTION

Le projet de construction d'une Maison des Sciences et Techniques accompagné d'une réorganisation de la voirie aux abords du baptistère Saint-Jean a conduit la D.R.A.P.H. de Poitou-Charentes à intervenir, sur demande de la mairie de Poitiers, à l'emplacement de l'ancien lycée de la Cathédrale, au cœur du quartier épiscopal.

L'évêché de Poitiers est situé sur le flan oriental de la ville, à l'intérieur de l'enceinte du Bas-Empire (fig. 1). Avant le percement de la rue Jean-Jaurès au siècle dernier, il occupait un espace compris entre la cathédrale Saint-Pierre, l'ancienne rue des Fours, l'abbaye Sainte-Croix, et la rue

Paschal-le-Coq (ancienne rue du Coq) (fig. 2). De ses structures primitives il ne reste que le baptistère paléochrétien, mais les nombreuses fouilles exécutées depuis une centaine d'années ont montré l'importance de l'occupation romaine et médiévale dans tout le quartier.

Les délais accordés ne permettant pas le dégagement exhaustif d'une surface de 1 400 m² sur une profondeur de 4 m, une politique de sondages et de tranchées de vérification a été adoptée. Seules les périodes traduisant une restructuration ou un changement de fonction du site ont fait l'objet d'une fouille plus précise. Les périodes intermédiaires ont été observées en stratigraphie.

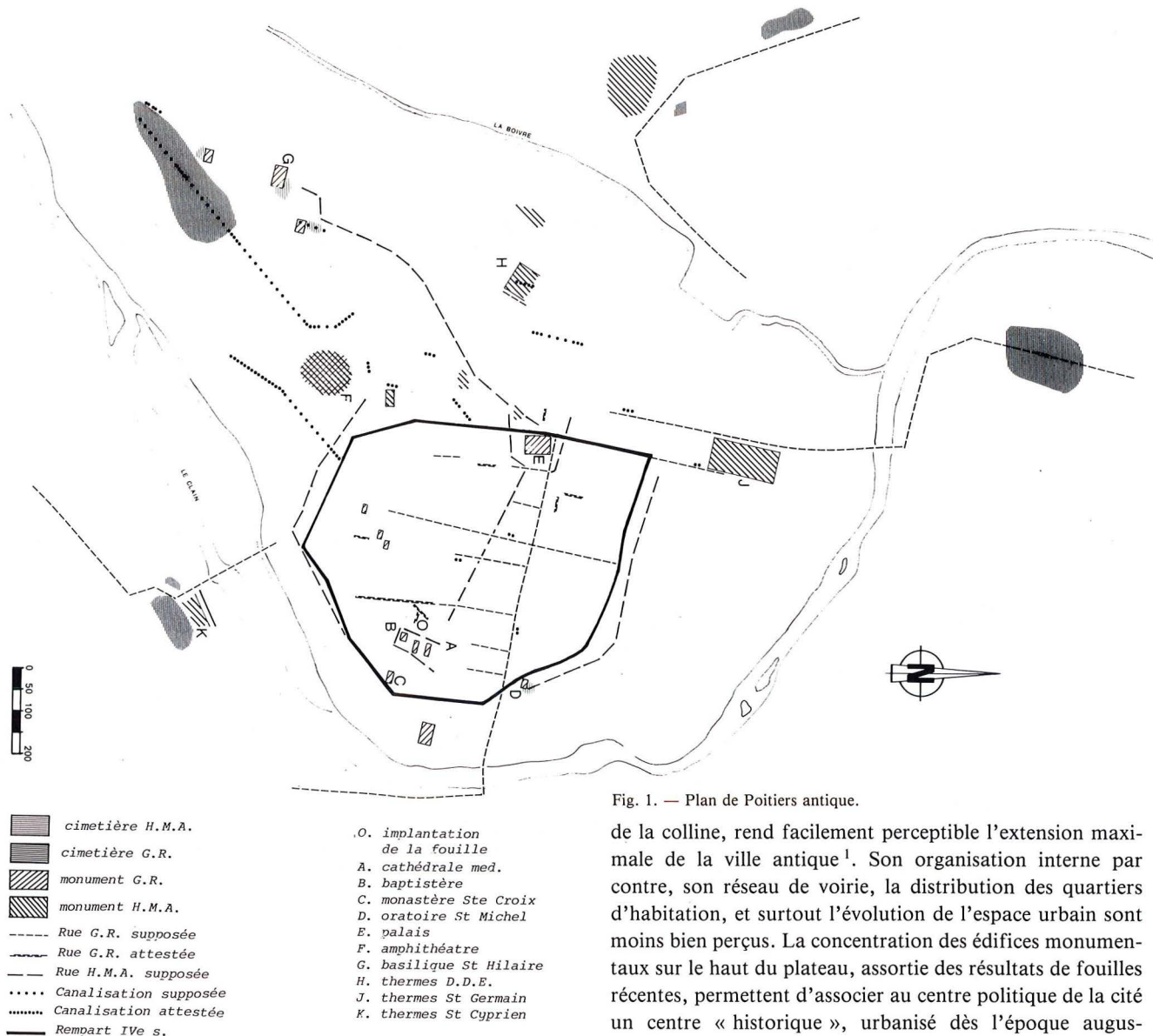


Fig. 1. — Plan de Poitiers antique.

de la colline, rend facilement perceptible l'extension maximale de la ville antique¹. Son organisation interne par contre, son réseau de voirie, la distribution des quartiers d'habitation, et surtout l'évolution de l'espace urbain sont moins bien perçus. La concentration des édifices monumentaux sur le haut du plateau, assortie des résultats de fouilles récentes, permettent d'associer au centre politique de la cité un centre « historique », urbanisé dès l'époque augustéenne.

Il est trop tôt encore pour déterminer un schéma d'ensemble de l'expansion des secteurs habités au cours du Haut-Empire. Notons simplement la présence de niveaux du début du I^{er} siècle dans les modestes constructions artisanales qui entourent les thermes de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.)² mais également dans les *domus* de la chambre de Commerce ou du collège Saint-Stanislas³, toutes situées dans la ville haute.

I. — L'OCCUPATION ROMAINE DES II^e ET III^e SIÈCLES, NAISSANCE D'UN QUARTIER

Lemonum Pictonum, capitale de la cité des Pictons, est bâtie sur un site d'éperon barré protohistorique, au confluent de la Boivre et du Clain. La topographie, très contraignante du fait de la présence de ces deux rivières, mais aussi d'une falaise abrupte longeant tout le flanc ouest

1. J. HIERNARD, La ville antique, dans *Histoire de Poitiers*, Toulouse, 1985, p. 32-33.

2. Fouilles de la rue de la Marne, dans *Bulletin de la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques et Historiques de Poitou-Charentes* (= *Bull. DRAPH Poitou-Charentes*), 15, 1986, p. 72 ; fouilles de la rue des Écossais dans *Bull. DRAPH Poitou-Charentes*, 14, 1985, p. 74-75 ; *Ibidem*, 15, 1986, p. 71.

3. M. FABIoux, Premiers résultats des fouilles à la Chambre de Commerce de Poitiers, dans *Bull. Soc. Antiquaires de l'Ouest* (= *BSAO*), 1982, p. 615-620 ; fouilles de Saint-Stanislas, dans *Bull. DRAPH Poitou-Charentes*, 13, 1984, p. 71-73.

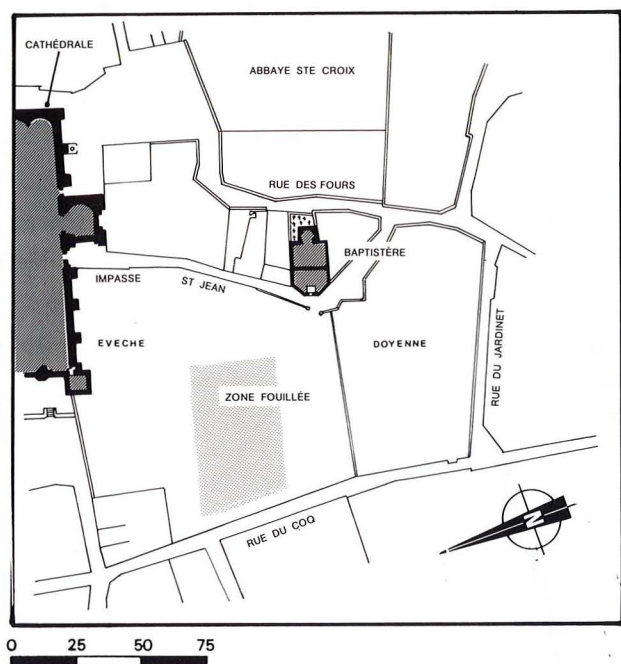


Fig. 2. — Implantation du chantier sur le cadastre de 1779.

Un des problèmes posés par le chantier de l'ancien évêché était donc de dater l'implantation et de déterminer la destination de l'habitat urbain sur le flanc oriental de la colline, dans une zone un peu excentrée de la cité du Haut-Empire.

Les vestiges de l'occupation romaine se succèdent sur une hauteur de 3,50 m. Il s'agit d'un quartier d'habitations et d'ateliers dont les traces ont été repérées sur toute la surface explorée.

1. — Le réseau urbain (fig. 3)

Les constructions sont ordonnées autour de trois rues non orthogonales. L'une d'elles est l'actuelle rue P.-Le-Coq (rue n° 1), dont l'antiquité avait déjà été reconnue en 1971 au sud de la rue Jean-Jaurès, lors de la construction du musée Sainte-Croix. Sur la distance dégagée, soit environ 20 m, l'axe antique reprend la direction de la rue actuelle suivant un alignement de 2 à 4 m plus à l'est⁴. Sa pente est de

7,5 cm/m. Plusieurs indices permettent de supposer l'existence d'un portique protégeant l'accès aux maisons riveraines. Des traces d'enduits peints sur les murs jusqu'au seuil de l'une des maisons supposent en effet une protection contre les intempéries, tandis qu'un dé de pierre posé à 2,50 m en avant d'une seconde maison pourrait être interprété comme la base d'un pilier de bois⁵.

A une vingtaine de mètres à l'est, une autre rue (rue n° 2), largement désaxée par rapport à la précédente, traverse le quartier suivant un axe nord-est/sud-ouest ; elle est large de 4,70 m seulement, et aucune maison n'ouvre sur elle. Après le carrefour qui la relie à une rue est-ouest (rue n° 4), elle est prolongée par une venelle de 3,20 m de large qui rejoint très probablement la rue P.-Le-Coq, soit environ 17 m plus au sud (rue n° 3).

La rue n° 4 orientée légèrement nord-ouest/sud-est suit une pente très faible d'environ 1 cm/m. Large de 6,50 m, elle paraît également bordée d'un portique, dont un bloc de soutènement a été retrouvé. Ce portique serait large d'1,70 m seulement. Le carrefour des rues 2 et 4 est marqué par une pile formée de plusieurs dîs de pierre calcaire superposés. La qualité des observations effectuées sur cette voie n'autorise pas d'autre développement, si ce n'est qu'elle est, au moins pour les niveaux précoces, implantée plus bas que la rue P.-Le-Coq d'environ 1,40 m. De cette façon, sans qu'il ait été besoin de murs de terrasses particulièrement renforcés, la pente naturelle du terrain est elle, respectée. Au cours des trois siècles de leur utilisation, les recharges innombrables apportées aux rues 2 et 4 parviendront à gommer ce dénivelé, qui se réduira à 0,35 m ; si bien que leurs niveaux de la fin du III^e siècle se trouveront à 0,70 m au-dessus du rez-de-chaussée des maisons riveraines ouest (maisons A et B), et 1 m des maisons riveraines est (maisons C et D).

Notre connaissance du réseau de voirie antique à Poitiers était jusqu'à présent en grande partie dépendant de l'observation du cadastre actuel de la ville et de l'implantation du rempart du Bas-Empire dont le tracé semble avoir repris celui de certaines rues antérieures⁶. Quelques tronçons de voies ont été repérés ici et là⁷ sans qu'ils aient pu clairement être rattachés au réseau. La reconnaissance de l'antiquité de

4. Les fouilles du musée Sainte-Croix sont actuellement inédites. Le tracé de la rue P.-Le-Coq y a été repéré sur 60 m de long. Il reprend également celui de la rue actuelle. Pour le plan des vestiges voir *Archéologues d'hier, archéologie d'aujourd'hui, catal. expo.*, Poitiers, 1980, p. 38.

5. Ce portique est bien attesté au musée Sainte-Croix par un alignement de huit dîs de pierre semblables, déterminant un espace protégé de 2,50 m à 3,00 m de large.

6. J. HIERNARD, *op. cit.*, p. 58-59. L'implantation de la muraille occidentale du rempart du Bas-Empire sur le tracé d'une rue antique est attestée en deux endroits au moins : rue H.-Oudin, de nombreux blocs de sa fondation ont été mis au jour dans une rue orientée nord-sud, large de 15 m, qui pourrait bien apparaître comme le *cardo maximus* de la cité ; *Bull. DRAPH Poitou-Charentes*, 7, 1977, p. 32-33. On retrouve le même alignement dans le square du Palais de Justice, où le rempart passe à 2 m de la bordure est de la rue. Père C. DE LA CROIX, Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers et celles du square du Palais de Justice, dans *Mém. Soc. Antiquaires de l'Ouest (= MSAO)*, XXIX, 1905, p. 1-80.

7. Sont assurés :

— deux tronçons de voies orthogonales place du Marché, *Bull. DRAPH Poitou-Charentes*, 4, 1974, p. 49 ; *ibid.*, 6, 1976, p. 54 ;
— un tronçon très petit, peut être une venelle rue J.-Jaurès ; M. FABIoux, *op. cit.*, p. 617 ;
— un tronçon nord-sud rue St-Pierre-le-Puellier, sous la résidence St-Pierre-le-Puellier (non publié).

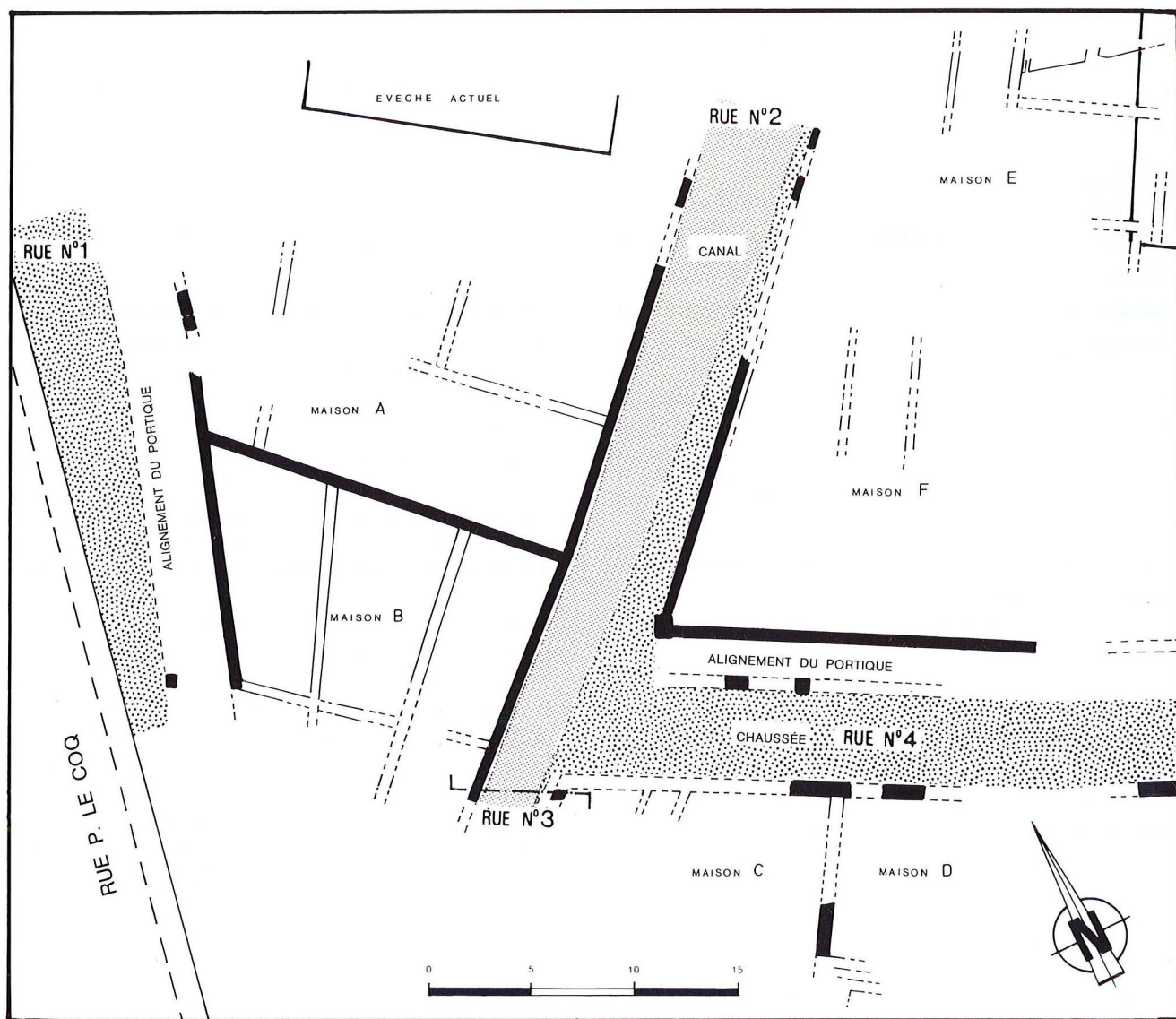


Fig. 3. — Réseau de voirie et numérotation des maisons.

la rue P.-Le-Coq (rue n° 1) apporte donc la confirmation de l'existence d'un quadrillage nord-sud/est-ouest de la ville. Elle peut constituer une référence pour la détermination de l'implantation exacte de ce quadrillage.

Dans ce contexte, les rues 2 et 4 ainsi que la venelle apparaissent plutôt comme des axes secondaires, aucune relation d'antériorité ou de postériorité n'ayant pu être établie avec la rue principale. Cette hypothèse est confirmée par leur disparition dès la période paléochrétienne, tandis que la rue P.-Le-Coq perdurera jusqu'à nos jours, et deviendra la limite des propriétés de l'évêché.

— Structure des voies

Entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la fin du IV^e siècle, date de leur abandon, le niveau des voies 2, 3 et 4 a monté de 2,70 m. Les revêtements successifs sont de toutes sortes — pierres, sable, gravier, terre, mortier — sans que l'on puisse noter une évolution dans leur composition.

— Datation des voies

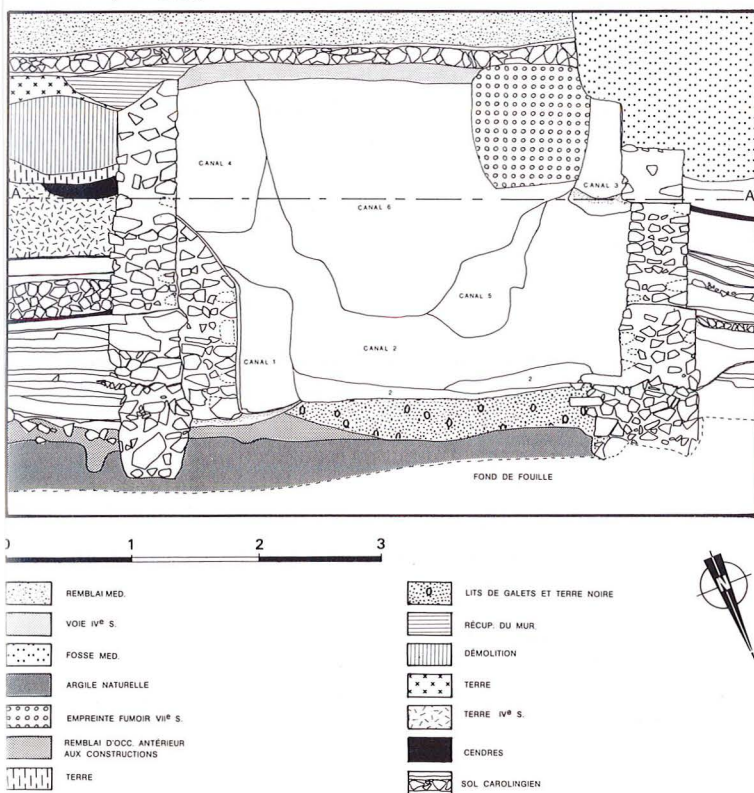
Le matériel recueilli dans les coupes stratigraphiques établies dans les voies est trop pauvre pour permettre une data-

tion directe de leur état primitif. Cependant, les couches les plus anciennes des habitations ont livré un petit lot de céramique qui date du dernier tiers du I^{er} siècle la création de ce quartier dont la configuration restera la même pendant toute la période romaine. Les sondages n'ont pas révélé de constructions antérieures à cette période, mais uniquement un remblai de terre arable mêlée de nombreux charbons de bois et fragments d'ossements animaux. Peu épais, et répandu uniformément sur le socle argileux naturel, il apparaît sur tous les points où ce socle a pu être atteint. Il témoigne d'une présence humaine sur le site antérieurement à l'installation des habitations, mais plus sans doute sous la forme d'activités agricoles que d'habitations. Cette interprétation pose le problème de la datation du réseau urbain à Poitiers, puisque les habitats augustéens de la ville haute semblent déjà implantés suivant des axes comparables. Le quadrillage du début du I^{er} siècle a pu être prolongé cinquante ans plus tard lors de la création de quartiers nouveaux dans cette partie de la ville.

— Circulation de l'eau

Il semble que la vocation des rues n^{os} 2 et 4 soit moins la circulation que l'évacuation des eaux usées. En effet, elles

Fig. 4. — Stratigraphie de la venelle. Les niveaux d'occupation antiques ne sont pas tramés.



sont traversées pendant la majeure partie du temps de leur utilisation par des canaux et fossés divers, constamment entretenus et refaits. Ceux-ci ont pu être observés en stratigraphie dans des tranchées de vérification effectuées perpendiculairement à la venelle et à la rue n^o 2 (fig. 4) et partiellement fouillés à l'est de la maison A. Bien que seuls leurs états les plus tardifs aient été clairement entrevus, bien que les recreusements aient souvent oblitéré les niveaux plus anciens, il est possible d'établir un schéma de leur organisation et de leur évolution.

Dans la première moitié du II^e siècle, un petit égout non maçonné longeant le mur ouest de la voie n^o 2 sert à l'évacuation des eaux usées de la maison A. Cette évacuation est bouchée ensuite par une installation plus soignée, prévoyant une paroi maçonnée recouverte d'un enduit étanche, sans doute destinée à la protection du mur de façade attaqué par l'humidité. Le fond de ce nouveau caniveau, constitué de sable et de cailloux, a retenu un abondant matériel céramique de la deuxième moitié du II^e siècle. Large de 0,60 m, il a une hauteur d'au moins 0,71 m, mais son sommet a été arasé. On le retrouve sous la même forme au sud, au carrefour⁸, mais il disparaît dans la venelle.

A une date très tardive, contemporaine des derniers niveaux de la voie, un immense canal transperce totalement la rue, au point d'occuper toute la largeur de l'espace de circulation. Bien que l'analyse du matériel n'ait pas encore permis de le dater précisément, il faut sans doute placer son creusement dans le courant du III^e siècle. Cet égout gigantesque ayant détruit la plupart des niveaux intermédiaires, il a créé un hiatus chronologique impossible à combler. Large de 4 m au nord du chantier, il se rétrécit jusqu'à 2,50 m au sud de façon à pouvoir emprunter l'étroite venelle. La déclivité observée est négligeable (0,02 m pour 22 m), ce qui a dû entraîner un engorgement rapide ; cependant, le matériel recueilli sur le fond est très pauvre. Aucune trace de parement maçonné n'a été repérée et le fond n'est pas enduit. Seul un lit de cailloux et de sable vaseux, sans doute apportés par l'écoulement de l'eau permettent d'affirmer sa fonction de canal. Force nous est pourtant d'envisager un coffrage en matériau léger — bois par exemple —, absolument nécessaire pour éviter l'effondrement de la rue dans le fossé. D'autant que le revêtement de la chaussée contemporain de son creusement est le plus soigné de tous — il s'agit en effet du seul niveau pavé qui ait été observé —, constitué de moellons calcaires allongés, alignés et liés par un mortier rouge très sableux. Les dimensions de ce canal sont telles qu'elles interdisent la circulation dans la rue n^o 2 et la venelle : il faut donc supposer également une couverture, nécessaire cette fois à la sécurité des personnes qui pou-

8. Cette portion de canal n'est pas reportée sur les plans car elle n'a été vue que pendant la démolition du site.

vaient y accéder par la rue perpendiculaire. On imagine difficilement le fonctionnement d'un tel système d'évacuation, malsain, difficile à entretenir et probablement sans cesse envasé. Est-ce pour ces raisons qu'il a été rapidement abandonné, et volontairement comblé ? Quel est le sens d'un tel ouvrage ? Est-il limité à cette seule rue ? Dans quel cloaque va-t-il se jeter ?

Plusieurs canalisations antérieures à la deuxième moitié du II^e siècle ont pu être observées dans la stratigraphie. On y remarque au moins deux états d'un collecteur comparable à celui du III^e siècle très envasé et recreusé en son centre. Il est à noter que bien que rien ne les protège, les murs des maisons riveraines ne sont pas du tout pollués. Pourtant, on ne peut confondre l'accumulation de cailloux et de vase qui s'étend presque d'un bord à l'autre de la ruelle avec des recharges de la voie dont la structure aurait été transformée par les infiltrations dues aux canaux tardifs. Le creusement initial est très visible et le fond est aménagé d'un lit de cailloux noyés dans du mortier jaune. Peut-être l'eau n'y circulait-elle qu'en petite quantité ou/et par intermittence ?

Le plus ancien égout est aussi le plus soigné dans sa construction : une paroi maçonnée avec enduit d'étanchéité couvrant également le fond du conduit est accolée au mur des habitations situées en aval de la venelle, afin d'empêcher toute infiltration. L'amenuisement progressif de l'épaisseur de cet enduit vers l'aval et sa nette remontée laissent supposer l'absence d'une deuxième paroi, celle-ci n'étant pas strictement nécessaire. La largeur du conduit ainsi délimitée ne nous est pas connue car il est coupé par les installations postérieures, à 0,46 m. Sa profondeur est de 1 m ; au-dessus de ce niveau il s'évase progressivement jusqu'à une hauteur de 1,58 m. Le fruit constant du mur étanche ne paraît pas avoir permis la pose d'une couverture.

La corrélation entre les murs des habitations à protéger et la présence d'une paroi maçonnée est mise en évidence par sa disparition dès son arrivée au carrefour. L'égout redevient alors simple tranchée avec coffrage en matériau léger — non conservé —, peut-être du bois.

L'utilisation de cet axe secondaire à des fins d'évacuation des eaux usées paraît donc constante. Les ouvrages élaborés sont de grande envergure mais de qualité médiocre. Il semble qu'on ait évité autant qu'il était possible la construction en dur, ce qui pourrait être à l'origine de leurs réaménagements répétés. Des tranchées aussi importantes devaient for-

mer une véritable rivière d'eaux sales, charriant une multitude de débris et dégagant une puanteur insoutenable ; à moins qu'elles n'aient été destinées à un usage particulier que nous n'entrevoions pas actuellement. Le problème de l'insalubrité de cet ensemble devait néanmoins se poser puisque dans le courant du II^e siècle on a tenté de remplacer le chenal par des canaux plus petits longeant les maisons de chaque côté de la venelle. Mais il devait correspondre à une nécessité puisqu'on l'a recreusé dès le III^e siècle.

Ce système n'a pu être rattaché à un éventuel réseau d'évacuation des eaux usées de la cité, celui-ci nous étant presque totalement inconnu. Les découvertes ponctuelles faites en différents points de la ville sont anciennes et ne concernent que des canalisations maçonnées dont la vocation d'égout ou d'aqueduc n'est pas toujours discernable⁹. Il pourrait peut-être être comparé au grand collecteur de la place de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, construit à la fin du II^e siècle, dont l'installation a entraîné le creusement d'une tranchée d'1,60 m de profondeur, et dont la structure est faite de deux parements de pierres sèches sans doute recouverts par un coffrage de bois¹⁰.

2. — Les habitations

À l'intérieur du réseau urbain s'organisent les habitations dont deux, situées en bordure de la rue P.-Le-Coq, ont pu être en partie fouillées.

Leur installation contemporaine de celle de la voirie donne à penser que la création du quartier pourrait faire partie d'un programme d'aménagement de cette partie de la ville à l'époque flavienne.

Entre la rue principale et la rue secondaire désaxée (rue n° 2), l'espace va en se restreignant rapidement vers le sud. Les deux maisons qui s'y trouvent l'occupent entièrement ; leur organisation intérieure est donc tributaire de ce réseau complexe. Mais si celle-ci se fait en fonction des rues secondaires, ce n'est pas en raison de leur situation particulière car tous les murs antiques repérés sur ce chantier suivent la même orientation, même l'espace habitable C que sa situation le long de la voie 4 aurait pu modifier. Ainsi, ce ne sont pas les rues les plus larges, les rues à portiques, qui président à l'agencement du quartier, mais les ruelles intérieures¹¹.

L'absence d'éléments de sols issus d'un niveau supérieur dans les remblais de démolition et l'épaisseur relativement

9. Les canalisations assurément assimilables à des égouts ne concernent que deux découvertes récentes :

— un collecteur maçonné de grande envergure assurant l'évacuation des eaux des thermes de la D.D.E. mis au jour en 1983 ; *Bull. DRAPH Poitou-Charentes*, 12, 1983, p. 62-65 ;

— un petit canal maçonné haut de 0,37 m, parallèle à la Grand-Rue, observé en 1986 sous la façade du 97, Grand-Rue (Hôtel de Briey) (non publié). Sur les canalisations à Poitiers, voir : BOURGNON DE LAYRE, *Les fontaines de Poitiers*, Poitiers, 1842 ; M. DUFFAUD, Notice sur les aqueducs romains de Poitiers, dans *MSAO*, XXI, 1854, p. 55-83.

10. *Gallia*, 1986, 2, p. 370.

11. Une organisation semblable a été observée à Amiens ; D. BAYARD et J.-L. MASSY, *Amiens Romain* (*Rev. Arch. de Picardie*), 1983, p. 126.

faible de ces derniers font penser que les maisons du quartier sont toutes de plain-pied, sans étage.

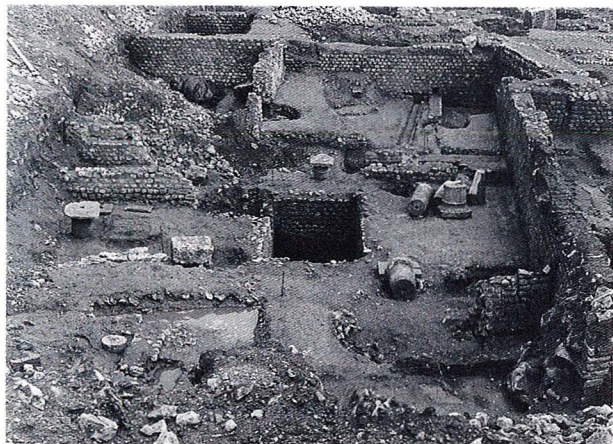
La politique suivie pour la fouille des habitations est celle du dégagement exhaustif des structures tardives des deux maisons riveraines de la rue P.-Le-Coq, tandis que les constructions situées à l'est et au sud des rues 2, 3 et 4 ont été observées en stratigraphie dans des tranchées effectuées à l'engin mécanique en trois points du chantier. A l'intérieur même des deux maisons, un certain nombre de sondages de vérification ont également été réalisés mécaniquement à la base des murs pour tenter d'en appréhender les états primitifs. Ces sondages sont trop ponctuels pour permettre la compréhension de l'organisation globale des habitations pour les périodes précoces de la seconde moitié du I^{er} siècle. Ils mettent en évidence cependant la permanence des limites de propriétés et dans une large mesure de leurs divisions internes. Ainsi, les murs des habitations n'ont-ils jamais empiété sur les espaces de circulation ; le léger rétrécissement de la rue n° 2 est imputable aux périodes tardives du IV^e siècle, à une époque où le pouvoir édilitaire n'était plus capable d'assurer l'intégrité du domaine public.

— La maison A

La maison nord, appelée maison A, est la plus importante par sa surface et la qualité de ses aménagements (fig. 5). Elle est séparée de la maison voisine — maison B — par un long mur aveugle dont l'implantation demeure constante pendant toute l'Antiquité. Bien qu'elle s'étende au nord en dehors des limites du chantier, la surface dégagée représente déjà 180 m².

Très compartimentée au II^e siècle, elle s'articule autour d'une grande cour centrale (fig. 6). Une base de soutènement de pierre calcaire atteste l'existence d'un préau du côté sud de cette cour, mais l'organisation générale de l'espace

Fig. 5. — Vue générale de la maison A.



suggère sa présence également sur le côté ouest, derrière les magasins. Le centre de la cour doit être occupé par un premier bassin, entièrement détruit par l'installation postérieure d'un réservoir. Ce bassin est raccordé à un caniveau d'écoulement des eaux usées d'une profondeur moyenne de 0,15 m, ce qui permet de supposer qu'il était lui-même peu profond — à la manière d'un *impluvium* par exemple. L'eau, évacuée vers l'est, passe sous les pièces d'habitation, et se déverse dans un égout maçonné de la rue n° 2. Le caniveau est constitué de tuiles à rebords posées à plat sur un niveau de sable. Deux murettes maçonnées en petit appareil soutiennent une couverture faite d'une double rangée de tui-

Fig. 6. — Maison A, 1^{er} état.

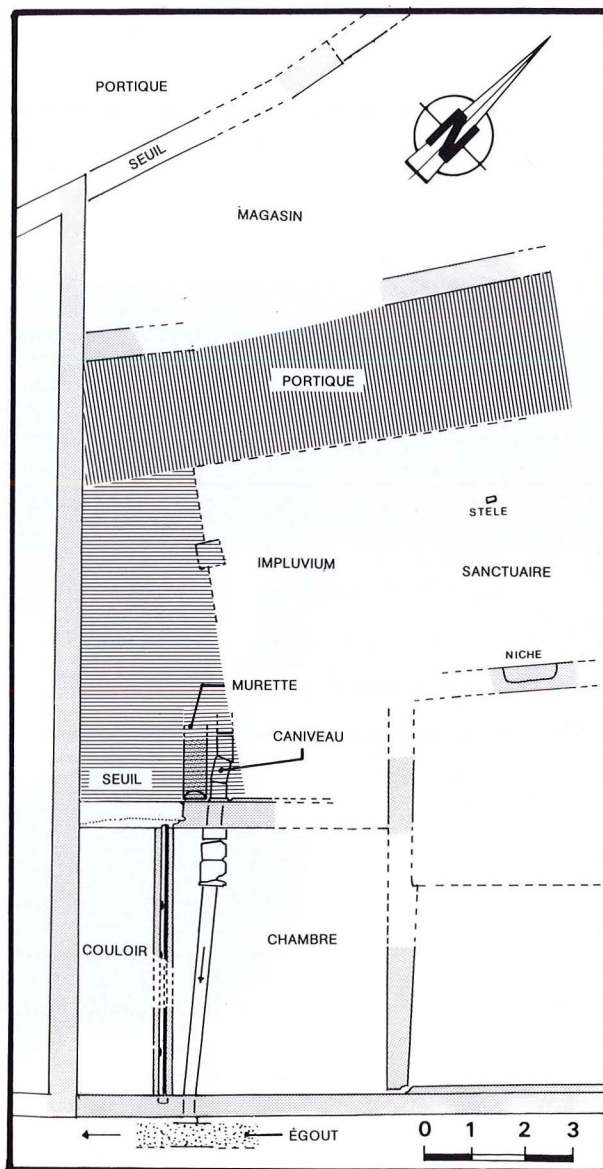




Fig. 7. — Canalisation et poutre de soutènement de la cloison.

les opposées liées par du mortier malaxé avec de la paille. Le passage sous le mur de façade orientale est soutenu par une petite poutre biseautée, dont l'empreinte s'est conservée (fig. 7).

Fig. 8. — Cloison.



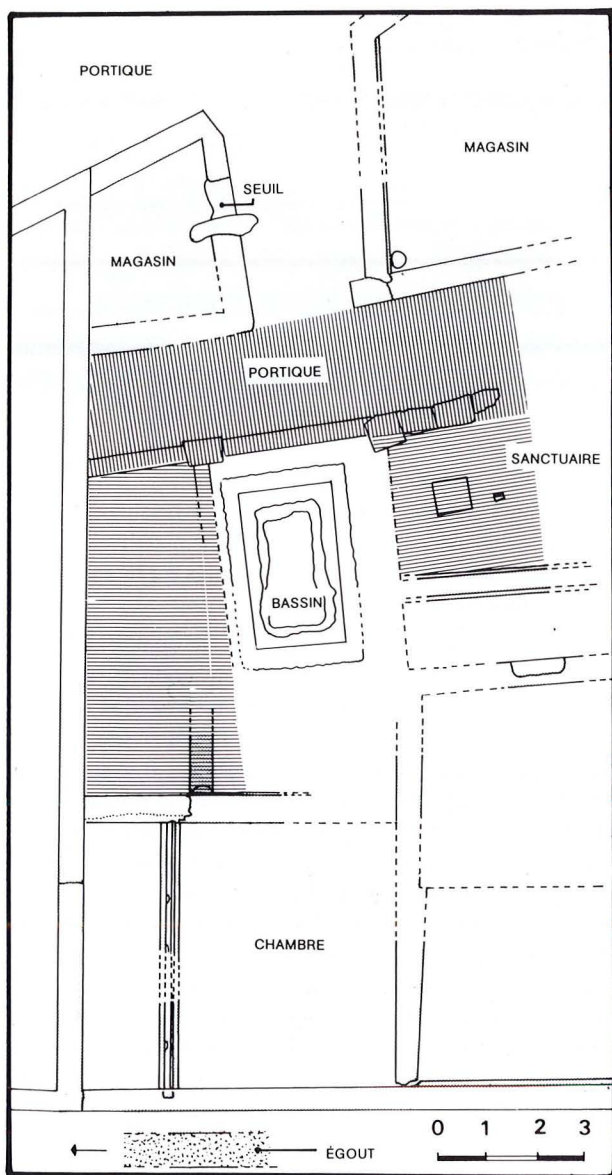
A l'ouest de la cour, une ou plusieurs pièces ouvrent largement sur la rue. Un porche soutenu par une pile maçonnée occupe toute la longueur dégagée de la façade. Les traces d'enduits peints blancs à encadrement jaune conservées à l'angle de la pièce sud derrière un mur plus tardif prouvent la présence dès cette période d'un portique protecteur. L'importance des ouvertures et la position de cette (ou ces) salles entre rue et cour donne à penser qu'elles pourraient avoir une vocation plutôt utilitaire que résidentielle. Passant sous le préau de la cour, on accède à la partie habitation, dans la partie la plus reculée du bâtiment, en franchissant une porte à seuil de bois. L'un des montants de cette porte est fait d'un poteau semi-circulaire reposant sur une base en pierre. La surface proprement habitable est assez réduite. Elle se limite à un couloir accolé à une pièce de 34 m². Ce couloir est séparé de la chambre par une cloison fondée sur une murette maçonnée. Sur la surface de celle-ci, une poutre sablière soutient une superstructure en torchis dont quelques fragments ont été retrouvés. La poutre semble être de fabrication complexe ; en effet, des décrochements de mortier doivent reproduire en négatif des encoches dans le bois, ou peut-être la jonction d'éléments jointifs (fig. 8). La trace de l'emboîtement de la poutre dans le mur est pour nous donner son module mais curieusement il indique une section de 0,20 m alors qu'elle ne peut dépasser 0,12 m ailleurs.

Au nord, une ou deux salles, très partiellement reconstruites, ont une vocation mal définie. L'une d'elles possède un sol de mortier, tandis que celle du fond semble n'avoir eu qu'un sol de terre.

Des décors muraux agrémentent les pièces. Ceux du couloir et de la salle nord sont semblables : il s'agit d'une large plinthe blanche avec réchamps jaunes et bleus, limitée par un liseré bleu foncé. Dans la pièce centrale, qui semble aussi la principale, le décor est plus soigné : une plinthe rouge bordée d'un liseré blanc puis d'un large à-plat bleu foncé encore en place doit délimiter des cadres avec motifs végétaux centraux et intercadres jaunes dont des fragments ont été retrouvés dans la démolition.

Bien que dans cette partie de la maison les murs soient conservés sur une grande élévation (de 1,50 m à 2,20 m), aucune ouverture n'a été observée si ce n'est la porte d'accès au couloir par le préau. On a déjà montré les raisons de cette absence liées à la présence des collecteurs dans la rue n° 2. Les passages obligatoires reliant entre elles les quatre pièces du fond ont très probablement disparu dans les fosses médiévales qui ont transpercé les murs.

Enfin, à la jonction de la partie commerçante et de la partie habitat, au nord de la cour, se trouve le sanctuaire de la famille, dont l'élément le plus ancien est une stèle votive anépigraphie en calcaire, en forme de pyramide tronquée,

Fig. 9. — Maison A, 2^e état.

décorée de deux rainures à son sommet. Très vite, lui a été ajouté un petit podium maçonné de 0,66 m de côté, portant à sa base des traces d'enduit peint rouge. Le mur qui limite ce sanctuaire possède une grande niche, large de 1,10 m et profonde de 0,30 m, qui pouvait abriter des images divines.

Par la suite, dans le courant du II^e siècle, la cour est refaite (fig. 9). Un portique avec sol de mortier et murs peints de rouge, limité par des murettes, la borde sur trois côtés. Aux angles sud-ouest et nord-ouest, deux colonnes de soutènement en calcaire reposant sur des bases rectangulaires ont été mises au jour ; mais il s'agit d'éléments de récupération disparates dont l'emploi est plus facilement imputable aux

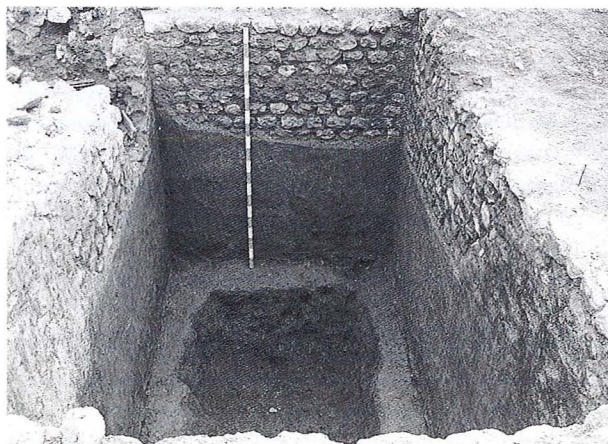
périodes troublées du III^e siècle qu'au II^e siècle. Les structures d'origine ne semblent donc pas conservées, ce qui permet de les interpréter comme des poteaux de bois, car des colonnes auraient été réutilisées. Le portique s'appuie au sud contre le mur de limite de la maison, à l'ouest contre le mur des magasins. Il retourne très probablement vers l'est jusqu'à un nouveau mur nord/sud, pour abriter le sanctuaire familial. Ce dernier est embelli, bien qu'il n'ait jamais été doté d'un sol maçonné. On y accède par l'ouest au moyen d'une marche en dalles calcaires. Deux fois, le podium maçonné sera refait et agrandi — le plus tardif mesure 1,14 m de côté pour une hauteur de 0,67 m. Constamment, il sera entretenu et repeint, de rouge, de blanc ou des deux à la fois.

Au centre de la cour est construit un nouveau bassin, ou plutôt un réservoir, de 3,24 m × 1,88 m, pour une profondeur de 2,17 m ; ses parois sont recouvertes d'un enduit lissé. Un creusement effectué jusqu'à 2,90 m laisse le fond sans revêtement : l'argile naturelle suffit à en assurer l'étanchéité (fig. 10).

La transformation de l'espace ouest semblerait confirmer son caractère commercial. Deux murs de refend est/ouest le divisent en deux pièces séparées par un couloir central de 2,16 m à 2,40 m de large. L'entrée de la maison est alors restreinte à ce seul couloir, peint de blanc à réchamps noirs (peut-être du bleu dénaturé), qui ouvre au fond sur la cour et à droite sur une petite pièce de 8 m² peinte de blanc à réchamps jaunes et bleus. Celle-ci possède une porte de 0,70 m de large dont l'un des montants est soutenu par une poutre sablière.

Entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle (fig. 11), le bassin est abandonné et rempli de débris, en majorité des céramiques communes, mais aussi des rognons calcaires percés d'un ou deux trous qui pourraient avoir servi de poids de tisserands, des poids en terre cuite, un creuset de

Fig. 10. — Bassin réservoir.



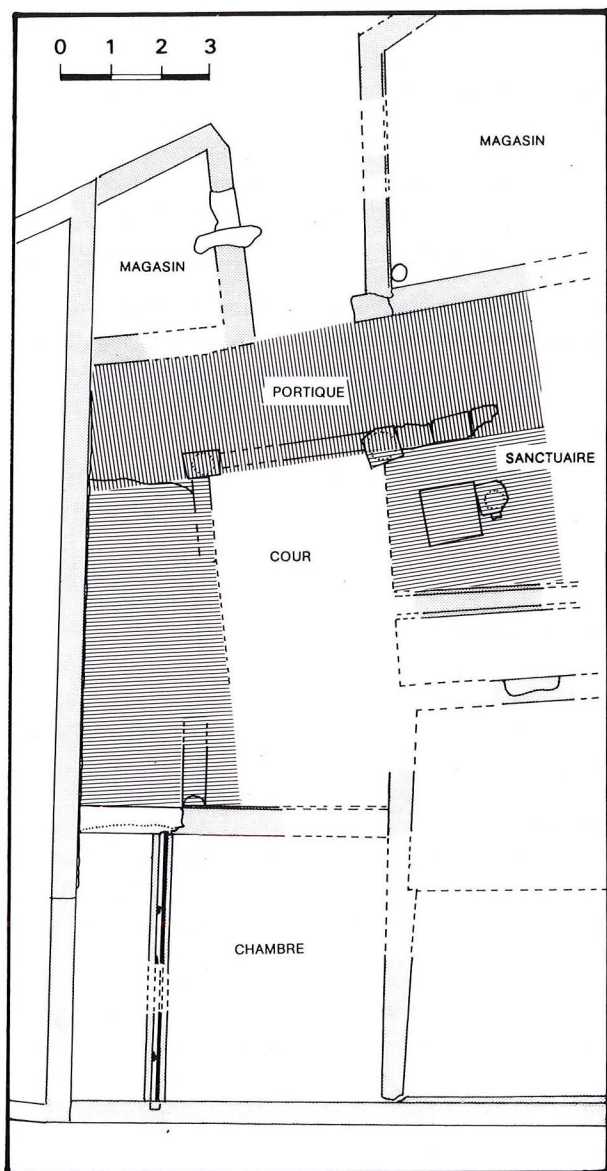


Fig. 11. — Maison A, 3^e état.

broncier et de très nombreux fragments osseux portant des traces de débitage ou de sciage. Le nombre de métapodes et d'épiphyes de bovidés, le débitage en esquilles peuvent faire penser à des déchets de tabletterie. Malheureusement, aucun raté de fabrication ne nous renseigne sur la nature d'une éventuelle production. Le portique subit lui aussi d'importantes transformations. La peinture du mur sud est remplacée par un curieux enduit, très épais, irrégulier, avec de longues traces ressemblant au négatif d'un coffrage en bois à lattes horizontales. Cet enduit est étendu jusque dans la partie avant du couloir attenant à la chambre, sur une longueur de 0,90 m. Les piliers de bois sont remplacés par



Fig. 12. — Dernier état du sanctuaire.

des colonnes de récupération de diverses origines. L'une, très fruste, possède une base à peine équarrie, les trois autres sont des chapiteaux toscans de plus ou moins grand module employés comme bases.

Dans le sanctuaire, un chapiteau toscane dont le tailloir a pu servir de table est appuyé contre le podium (fig. 12). C'est à ce niveau tardif, le dernier avant l'abandon de cette partie de la maison, qu'apparaissent les images des divinités protectrices du propriétaire et de sa famille. Il s'agit d'une statue de calcaire, qui était probablement posée sur le podium, et de statuette en terre blanche de l'Allier éparpillées tout autour. La statue (fig. 13), réduite à sa partie inférieure, est large de 40 cm pour une hauteur conservée équivalente. Sa hauteur initiale devait être d'environ 0,80 m. Elle représente un personnage assis, jambes croisées, sur un support irrégulier traité en pointes de diamants, suggérant un rocher. Il est vêtu d'une longue tunique à franges, vêtement masculin traditionnel en Gaule non méditerranéenne. Les bras et la tête sont malheureusement absents, interdisant son identification formelle par ses attributs.

Fig. 13. — Statue du dieu de l'abondance.



La position assise jambes croisées n'est pas réservée à une seule divinité, mais elle est l'apanage d'entités masculines, ce que le vêtement confirme ici. La présence du rocher comme siège de la divinité est fréquente dans l'iconographie gréco-romaine¹². Bien que ce thème n'ait pas été répertorié jusqu'à présent dans le Sud-Ouest pour la statuaire en pierre, il a connu une relative fortune en Gaule par la diffusion de statuette en bronze figurant Mercure assis sur un rocher¹³. Il a pu être repris et adapté ici soit à Mercure lui-même sous son apparence indigène, soit à tout autre dieu local dont certaines fonctions pouvaient recouper celles du Mercure gallo-romain, essentiellement fécondant et psychopompe¹⁴.

Les statuette en terre cuite, issues d'un atelier de l'Allier, sont au nombre de sept ou huit, toutes fragmentaires : quatre ou cinq Vénus anadyomènes, une déesse-mère, une Epona, un bébé rieur¹⁵.

Vénus

— Vénus debout, nue, main gauche posée sur la draperie (disparue). Trou d'évent entre la main et la fesse gauche. (Rouvier-Jeanlin, Vénus type II, groupe AGG).

— Vénus debout, nue, main gauche posée sur une draperie à plis obliques souples incisés. Tête et épaules manquantes (Rouvier-Jeanlin, Vénus, type II).

— Vénus debout, nue, main gauche posée sur une draperie (disparue) (Rouvier-Jeanlin, Vénus, type II, groupe C?F).

— Vénus debout, nue, main gauche posée sur une draperie avec boucle et plis obliques parallèles incisés (Rouvier-Jeanlin, Vénus, type II, groupe AFF).

Déesse-mère assise dans un fauteuil en osier, allaitant deux enfants. Tête et pieds manquants. (Rouvier-Jeanlin, Déesse-mères, type I, groupe B).

Epona assise sur le côté droit d'un cheval, vêtue d'une tunique, tenant une patère dans la main droite et une corne d'abondance dans la main gauche (Rouvier-Jeanlin, Epona, type I, groupe Aa).

Bébé rieur. Face arrière d'un buste d'enfant rieur coupé droit à mi-épaules. Entièrement nu et chauve, les oreilles très décollées (Rouvier-Jeanlin, Enfants rieurs, type I, groupe A).

Avec celui de la maison voisine¹⁶, et celui découvert en 1983 rue de l'Ancienne-Comédie¹⁷, cet ensemble est le troi-



Fig. 14. — Vue générale de la maison B.

sième exemple de sanctuaire privé directement associé à un habitat découvert à Poitiers. Il illustre la permanence d'une religiosité de tradition indigène, jusqu'à la fin du III^e siècle au moins, en milieu urbain, dans les classes moyennes d'artisans-commerçants mais aussi dans les couches plus élevées de la société, comme semble le montrer l'importance et la qualité de la résidence de la rue de l'Ancienne-Comédie.

— La maison B

Comme sa voisine, la maison B n'a pas été entièrement dégagée. Sa limite sud ne nous est donc pas connue, mais elle a pu être observée sur une surface de 158 m² (fig. 14).

Ses trois premiers états ont été aperçus dans des sondages effectués à la pelle mécanique. Ils sont datables de la fin du I^{er} siècle et du II^e siècle sans que l'on puisse apporter plus de précisions quant aux moments précis des travaux de transformations car l'observation s'est faite principalement sur les murs. Dans son premier état, la maison est divisée en trois grands espaces au moins (fig. 15). Le premier ouvre sur le portique de la rue P.-Le-Coq au moyen d'un porche immense qui occupe toute la façade. Celui-ci est soutenu par une pile maçonnée qui détermine deux seuils : un très grand au nord, long de 6,80 m, et un plus petit au sud, de 1,90 m seulement. La salle à laquelle on accède par ce porche ne possède pas de sol maçonné. Les nombreuses recharges de terre, sable et graviers, transpercées de petites fosses pour-

12. S. REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, Paris, 1898, *passim*.

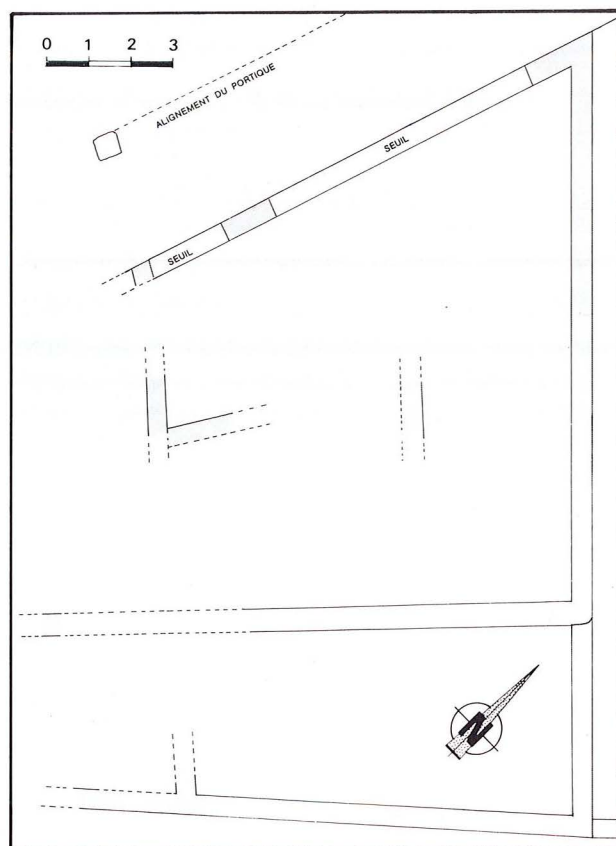
13. S. BOUCHER, *Recherches sur les bronzes figurés de Gaule préromaine et romaine*, école française de Rome, 1976, p. 91-93.

14. N. LE MASNE, *Le culte de Mercure en Aquitaine celtique*, mémoire de maîtrise dactylographié, Faculté de Poitiers, 1983.

15. La description des statuette en terre cuite suit la classification de M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités Nationales*, XXIV^e suppl. à *Gallia*, Paris, 1972.

16. Voir *infra*, p. 26.

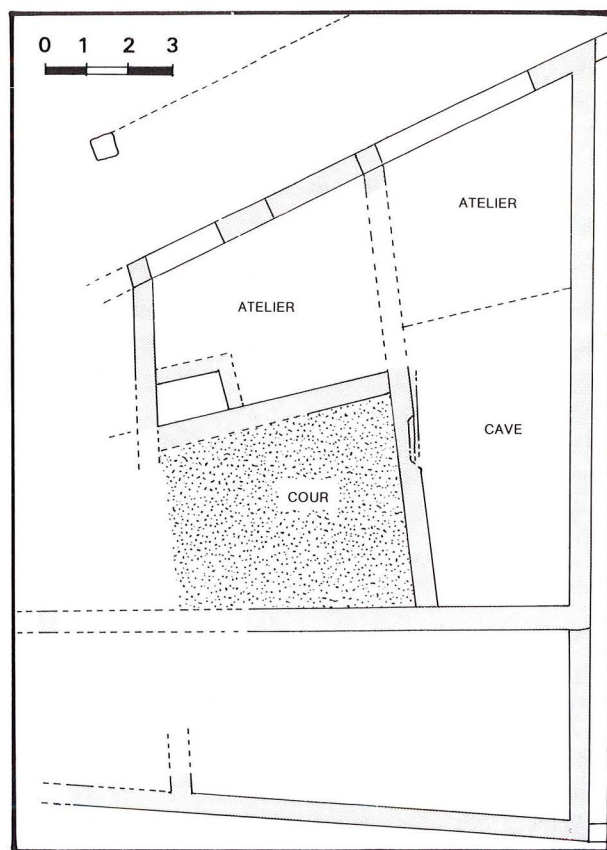
17. Le sanctuaire privé de la rue de l'Ancienne-Comédie est constitué d'un autel monolithe, d'un fût de colonne, de deux statues de pierre (une déesse-mère et un personnage dont il ne reste que les pieds), de quatre statuette en terre blanche (Epona, déesse-mère, deux Vénus) et d'une lampe à huile. L'ensemble est utilisé aux II^e et III^e siècles.

Fig. 15. — Maison B, 1^{er} état.

raient suggérer qu'on y pratiquait déjà une activité artisanale : hypothèse confirmée par l'observation des niveaux tardifs d'occupation.

En arrière, deux espaces ont été identifiés sans que l'on puisse apporter de précisions à leur sujet.

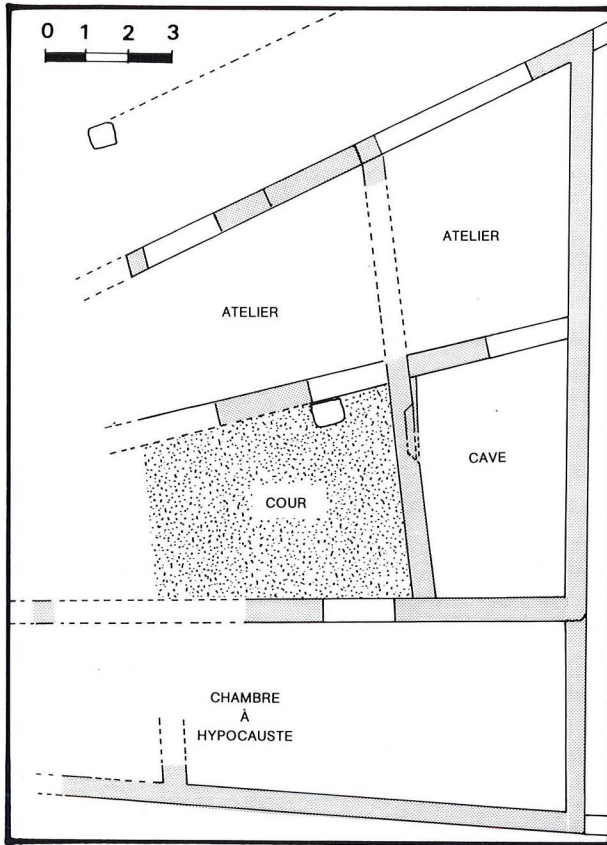
Par la suite, un long mur nord-ouest/sud-est divise l'atelier en deux (fig. 16). Il se prolonge vers le fond de la maison dont l'ordonnance est mieux connue. Le porche est alors amputé d'une bonne partie de sa longueur en son centre, de sorte que la grande entrée ne mesure plus que 4,20 m. La petite entrée demeure inchangée ; ainsi chaque pièce possède son propre accès. Dans un angle, se trouve un réduit enterré de 1,40 m² dont le sol est maçonné et les murs enduits mais non peints : sans doute un cellier. En arrière des ateliers, le long du mur mitoyen de la maison A, une cave, dont les limites est et ouest ne nous sont pas connues, est éclairée par un soupirail ébrasé. Celui-ci ouvre sur l'intérieur de l'espace habitable. Cette anomalie laisse supposer la présence d'une cour intérieure — non dégagée — autour de laquelle seraient disposés les éléments constitutifs de la maison. Dans le fond se tenaient sans doute les pièces d'habitation, au nombre de deux au moins.

Fig. 16. — Maison B, 2^e état.

A la fin du II^e siècle ou au tout début du III^e siècle, l'atelier sud est réaménagé (fig. 17). Il s'étend vers le sud en dehors des limites de la fouille, englobant sans doute une autre salle. Le mur du fond est refait et le cellier comblé, tandis que deux portes à seuils de briques, larges de 0,80 m, le mettent en relation avec la cour. L'atelier nord est également agrandi au détriment de la cave dans laquelle on descend par une porte de 1,80 m de large. La position très basse de cette porte par rapport aux autres seuils — elle se trouve à 0,85 m plus bas — alors que la stratigraphie les rend contemporains, s'expliquerait par la présence du départ de l'escalier dans l'enceinte même de l'atelier.

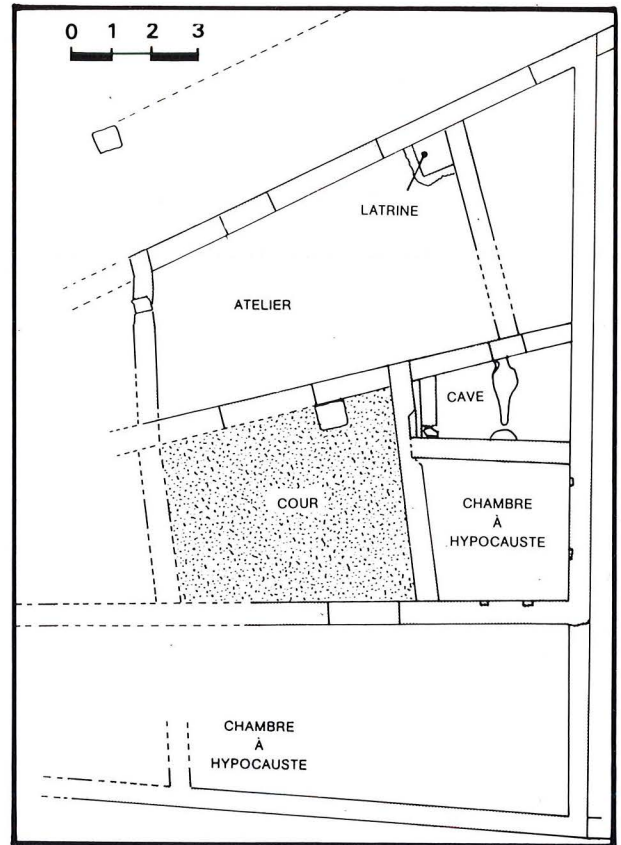
Le mur du fond de cour est lui aussi refait. Une quatrième porte, aussi à seuil de briques, y est ouverte, pour permettre l'accès à la partie habitation. On y trouve une chambre peinte de blanc et de rouge, chauffée par un hypocauste.

Dans le courant du III^e siècle, les ateliers sont à nouveau transformés (fig. 18). Celui qui avait été précédemment agrandi retrouve sa limite antérieure au sud mais il empiète sur l'atelier nord. En effet, un mur est bâti entre le porche et la cave, dont on doit alors rétrécir la porte. La façade est refaite elle aussi : le porche sud est supprimé et l'autre

Fig. 17. — Maison B, 3^e état.

remonté de 0,20 m, sans doute pour suivre l'exhaussement progressif de la rue P.-Le-Coq. Une particularité a été observée à la jonction du nouveau mur avec le seuil : bien que tous deux soient liés, le double cordon de briques qui forme la surface de la marche n'est pas interrompu sur le parement extérieur, comme si le porche était continu malgré la présence de la cloison.

C'est dans cet angle de la pièce, juste devant l'entrée, que l'on choisit d'installer une petite structure en creux plus ou moins carrée d'environ 0,80 m de côté pour 1 m de profondeur. Son emplacement et son allure générale pourraient la faire interpréter comme une latrine¹⁸ ; cependant, son enduit intérieur et son sol de sable ne sont pas oxydés par la décomposition de matières organiques. Le sol de l'atelier, un épais lit de mortier jaune, se trouve à 0,70 m en contre-bas de la rue ; une marche aujourd'hui disparue devait donc se trouver devant le seuil. Ce dénivelé entre extérieur et intérieur semble être constant durant l'existence des deux maisons. Dans le cas de la maison B, il se poursuit à l'intérieur même du bâtiment : une marche placée devant la porte qui

Fig. 18. — Maison B, 4^e état.

mène de l'atelier à la cour suggère que celle-ci était plus basse ; et la pièce la plus au sud repérée, le long de la venelle, est 0,60 m plus bas que l'atelier.

Sur le nouveau sol se succèdent lits de cendres et rechapages de sable. D'innombrables petits morceaux de fer, des fragments d'outils, de coins et clous divers traînent sur la terre battue. Malgré l'absence d'éléments vraiment caractéristiques, nous pourrions nous trouver dans un atelier où se pratique la transformation du fer et non la métallurgie, aucune scorie n'ayant été retrouvée.

La surface de la cave est diminuée par la construction d'un mur qui bouche à demi son soubassement. Les enduits lissés des murs et le sol de sable argileux ont gardé la trace du dispositif de soutènement de son plafond. Un poteau de bois de 0,42 m de section, renforcé par un morceau de colonne placé sous le sol, est appuyé contre le mur ouest ; un second poteau planté en plein milieu de la pièce repose sur une poutre sablière.

La partie est de l'ancienne cave est comblée pour permettre l'installation d'une petite pièce à hypocauste dont ne

18. De nombreuses latrines se trouvent dans les ateliers d'Alesia, précisément le long des façades. Elles y sont considérées comme une commodité offerte par l'artisan à son client. Elles sont parfois très petites et peu profondes. Ainsi, la latrine n° 59 mesure 1,00 m × 1,00 m × 1,50 m ; M. MANGIN, *Un quartier de commerçants et d'artisans à Alesia*, Dijon, 1981, t. I, pp. 104, 375.

subsistent que les conduits d'évacuation des fumées.

— Les maisons C, D, E, F

Au sud de la voie n° 4, deux maisons sont apparues en stratigraphie. La première — maison C — occupe l'angle de la venelle et de la rue n° 4. Elle semble limitée par un mur plus épais que les autres et plusieurs fois reconstruit sur lui-même, qui détermine une façade de 12,65 m de longueur. Bien que cette façade ait été détruite à l'engin mécanique, il est sûr que ni la maison C ni la maison D, sa voisine, n'ouvriraient sur la rue n° 4 ; le suivi des travaux a révélé en effet que le mur était plein.

La maison C est divisée pour ses premiers états en deux pièces de surfaces inégales : une grande à l'est, une petite à l'ouest. Au III^e siècle, la cloison intérieure est déplacée et la pièce principale agrandie. Son sol de mortier jaune est percé de plusieurs trous de poteaux. Le dénivelé avec le sol de la maison B de l'autre côté de la venelle est alors de 0,80 m, et de 1,40 m avec le sol de l'atelier le long de la rue P.-Le-Coq.

Les autres maisons ont été trop peu observées pour donner lieu à une description de leur organisation durant la période fin I^{er} siècle - fin du II^e siècle. On peut cependant dater du courant III^e siècle l'hypocauste rayonnant de la maison D. Dans l'angle nord-est du chantier, une autre maison — maison E — est composée elle aussi d'une pièce au moins, d'un couloir, d'une cour et d'une salle à hypocauste rayonnant.

Le futur évêché de Poitiers est donc occupé aux II^e et III^e siècles par un quartier artisanal. Créé dans le dernier tiers du I^{er} siècle, il est constitué de bâtiments de taille moyenne mais de bonne qualité, sans étage, divisés en pièces nombreuses à la vocation définie, organisées autour d'une cour centrale séparant nettement la zone où l'on travaille de celle où l'on vit. Les habitants bénéficient de commodités typiquement romaines telle le chauffage ou l'évacuation des eaux. Ils ont le souci de la qualité de leur environnement et ornent leurs murs de peintures aux couleurs vives dans le style pompéien — bien que les enduits de la maison B aient été intégralement enlevés, ils ont été retrouvés dans le comblement du deuxième état de la cave.

On peut y percevoir le travail du fer et dans une moindre mesure celui du bronze et de l'os, associations déjà observées à Alesia au I^{er} siècle ap. J.-C.¹⁹. Ces ateliers sont situés dans un secteur excentré de l'agglomération, mais des arti-

sans bronziers sont également installés jusqu'à la fin du III^e siècle au moins dans une sorte de galerie marchande qui longe le *cardo maximus*²⁰. Un teinturier augustéen et un forgeron du II^e siècle, de condition sans doute très modeste, travaillent également dans la partie occidentale de la cité, sur le haut de la falaise qui surplombe la Boivre²¹. Il n'est pas possible pour l'instant de distinguer une partition fonctionnelle de l'espace urbain. Tout au plus pourra-t-on noter l'amélioration de la qualité des habitats quand on se déplace d'ouest en est.

Tout change dans notre quartier à la fin du III^e siècle.

II. — LA PÉRIODE TROUBLÉE DU BAS-EMPIRE

La fin du III^e siècle offre un paysage bouleversé, des maisons transformées dans lesquelles la tradition romaine a brutalement reculé. Ce changement, qui paraît relativement soudain, est daté par la numismatique des environs de 275 ap. J.-C. (Tetricus II et Claude II *post mortem*)²². Dans toutes les maisons du quartier, la règle est à la simplification de l'organisation intérieure, c'est-à-dire au remplacement des multiples petites pièces par quelques grandes salles bâties sur la démolition des états précédents.

1. — Les habitations

La maison A (fig. 19)

La maison A voit la suppression des pièces commerçantes de façade et du couloir d'entrée. Le portique est conservé au moins dans sa partie occidentale puisque les colonnes de soutènement sont toujours debout, mais les sols ne sont pas refaits. Il semble que toute la partie avant de la maison soit plus ou moins laissée à l'abandon, et que l'on circule sur les murs arasés au niveau des sols sans éprouver le besoin de les rattraper.

Un gros mur nord-sud est construit en travers de la cour. Il délimite une nouvelle pièce d'habitation sans couloir, plus grande que celle du II^e siècle et peinte, tout de même, de blanc moucheté de jaune et de bleu. Elle est seule désormais à bénéficier d'un sol bétonné. Au nord-ouest, les pièces dont la vocation n'est toujours pas définie sont surélevées par un gros remblai de pierres et de sable. Des contreforts maçonnés alternant avec des poutres verticales renforcent le

19. M. MANGIN, *ibidem*, p. 386.

20. Fouilles de la rue H.-Oudin et du square du palais de justice.

21. Fouilles de la rue de la Marne et de la rue des Écossais.

22. L'abondance des monnaies dans les niveaux du Bas-Empire (environ 700) nous a autorisé à les prendre comme référence de datation pour la fin du III^e et le IV^e siècle. C'est pourquoi les dates proposées seront plus précises. Il ne faut les comprendre que comme des *terminus post quem*.

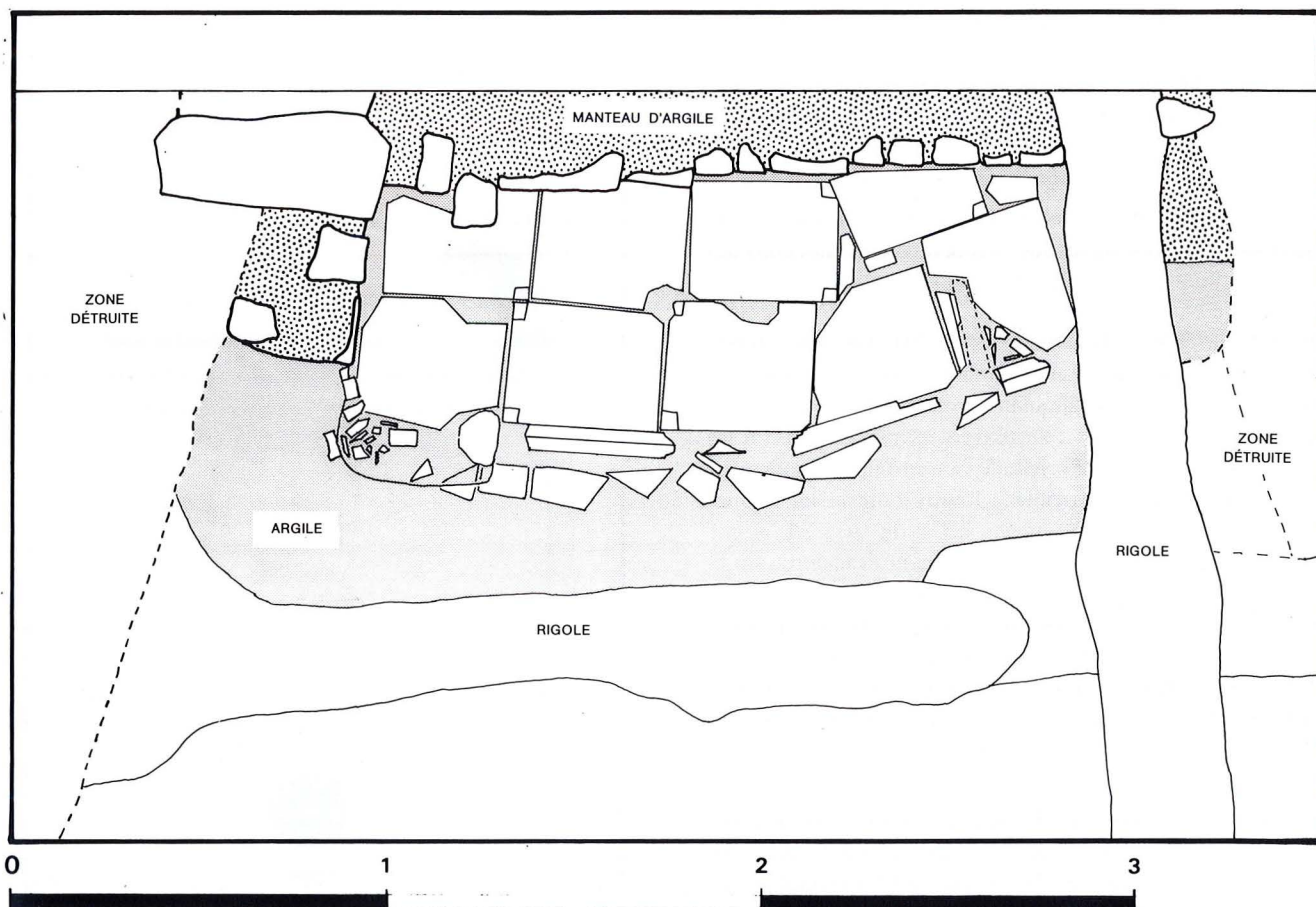


Fig. 19. — Maison A, fin III^e-IV^e siècle.

mur qui les sépare de la partie habitable. Le sanctuaire pourrait perdurer, bien que rien ne le prouve formellement. Un gros foyer est installé le long du mur sud de la maison, juste derrière l'entrée, et un autre dans la pièce d'habitation, tous deux à même le sol. Cette occupation se poursuit jusque dans les années 320 (datation numismatique : Constantin, 320), après quoi la maison est abandonnée.

La maison B (fig. 20)

Dans la maison B, les transformations sont plus radicales encore.

Les murs des ateliers, de la cour, de la cave et de la pièce chauffée sont arasés. La « latrine » et la cave sont comblées avec les débris de la destruction : pierres, tuiles, mortier, pilettes, enduits peints, etc. L'hypocauste étant enlevé, le niveau général est surbaissé. L'atelier s'étend : il occupe à présent un espace en L recouvrant cave, pièce chauffée et une partie de la cour. On y circule à même la démolition de l'état précédent que l'on a épandue et tassée. Les pierres des

murs démolis sont récupérées pour construire une nouvelle pièce à la place de la cour. Elle servira de chambre au propriétaire. Sa porte ouvre sur le fond de l'atelier. Le porche d'entrée est refait, de sorte qu'il occupe les trois quarts de la façade. A mi-longueur, un bloc rectangulaire de récupération soutenant un pilier de bois pallie le problème de la trop grande portée du porche. Un double lit de briques surélève encore une fois le seuil. Une pierre est donc placée devant l'entrée afin de servir de marche. Bien que des feux soient constamment allumés à même le sol un peu partout dans l'atelier, surtout le long des murs — y compris le long du seuil —, c'est dans la partie arrière, plus abritée, que seront construits les foyers maçonnés. Le plus ancien est carré et dallé de briques. Sa situation peu pratique — il est plus ou moins au milieu du passage et devait donc gêner — fait qu'il est bientôt abandonné. Le temps ne l'ayant pas permis, nous ne pouvons dire s'il était seul ou en batterie comme ceux qui vont le remplacer.

Contrairement à sa voisine, la maison B continue d'être occupée après les années 320. Elle voit même la réorganisa-

tion de son atelier par un aménagement de grande ampleur. Une série de quatre foyers est alignée contre le mur nord. Le premier, tout au fond de la pièce, est creusé directement dans le mur. Il ne possède pas d'âtre dallé mais son manteau a laissé dans le mur une trace tronconique qui le fait ressembler à une véritable cheminée avec conduit d'évacuation.

Le second se présente lui aussi comme une cheminée, mais sa construction est différente. Un manteau de moellons liés à l'argile jaune, long de 2,84 m au moins, encadre un âtre de *tegulae* retournées. En avant, une aire d'argile jaune délimite la surface de la structure (fig. 21). Les deux autres foyers sont simplement creusés dans le sol. Une rigole peu profonde enduite d'argile blanche court le long des quatre foyers. Elle opère trois retours vers le mur de façon à les encadrer. Son extrémité orientale s'interrompt brusquement sans aménagement particulier ; l'autre bout et les retours ont été détruits par une fosse du début du ^{xx}e siècle et par une tranchée de la fin du ^{iv}e siècle. Aucune évacuation sur la rue n'a été observée. Bien que la vocation de cette installation soit certainement artisanale, et que l'on puisse supposer être toujours dans l'atelier du forgeron, aucun déchet de fabrication, aucun outil n'a été retrouvé. Les seuls résidus sont alimentaires. Une chose est sûre cependant, c'est que l'activité que l'on y pratique nécessite l'emploi du feu et de l'eau.

Les sols contemporains de cette installation sont de grosses recharges d'argile jaune étendues surtout le long des murs. Aucune attention n'est portée à l'horizontalité des niveaux de circulation, si bien que le côté sud-est de cette partie reculée de l'atelier se trouve surélevé par rapport à l'ensemble, sans doute parce que l'on continue à utiliser les quatre foyers, tandis que la partie opposée change plusieurs fois d'organisation.

En effet, un mur terminé par un énorme pilier carré orné de rudements est construit dans le prolongement du mur de la chambre, fermant à demi la partie est de l'atelier. Ce pilier est composé d'au moins trois éléments d'origines différentes, choisies pour l'identité de leur module (fig. 22). Sa vocation est sans doute de soutenir l'énorme surface de la toiture de tuiles.

Dans les années 320-330 (datation numismatique : Crispus César, 320-326), un hypocauste est installé dans la petite chambre. Il en subsiste les tubulures d'évacuation. La porte et donc surélevée, et précédée d'une marche de pierre. Le *prae-furnium* est placé à 0,50 m de la porte, juste derrière le mur de la chambre. Comme dans la maison voisine, la pièce d'habitation est la seule à bénéficier d'un certain confort. Le sol est en mortier ; les murs sont peints, bien qu'avec une peinture de mauvaise qualité, et décorés de lignes rouges sur fond blanc. Comme pour les autres périodes, la pièce du

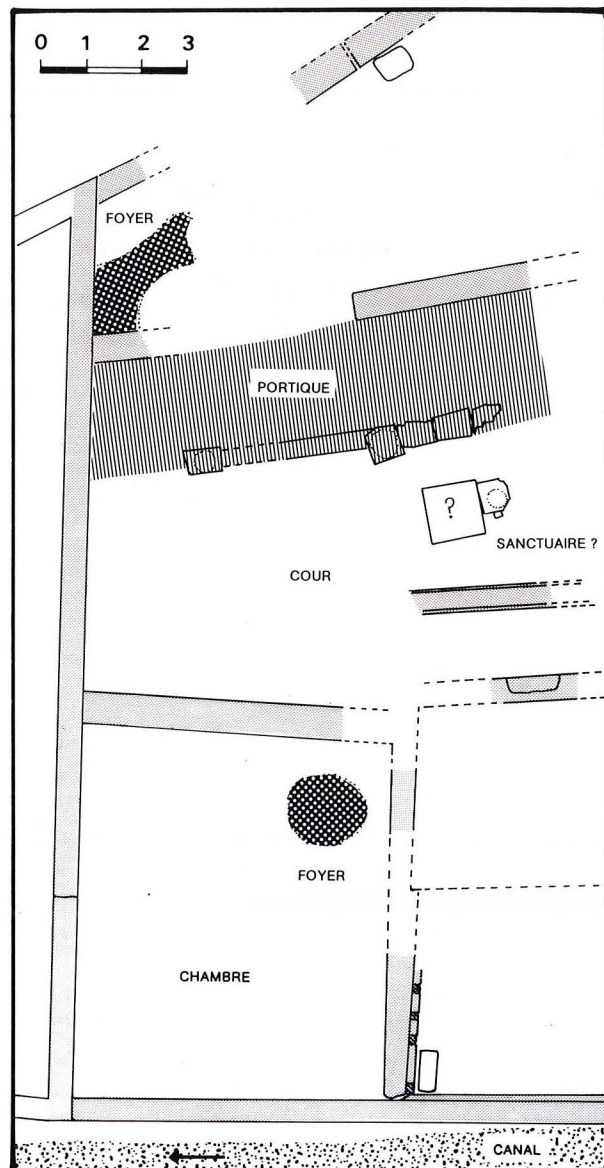


Fig. 20. — Maison B, fin ⁱⁱⁱ-^{iv}e siècle.

fond a été peu observée. A droite de la porte sont posés un cube évidé ressemblant à une niche et une colonne toscane. Cette salle abrite dans son angle nord-ouest le sanctuaire familial, malheureusement découvert par la pelle mécanique. Une observation rapide permet de dire qu'il était constitué de deux bases de colonnes retournées pour former des tables et reliées par une étroite murette. De chaque côté, deux gros cubes de calcaire — bougés par la pelle avant l'établissement du relevé — complétaient l'ensemble. Aucune image divine n'a été retrouvée, mais un foyer se trouvait juste au pied des colonnes. Après l'abandon très rapide de l'hypocauste et son remplacement par un sol de

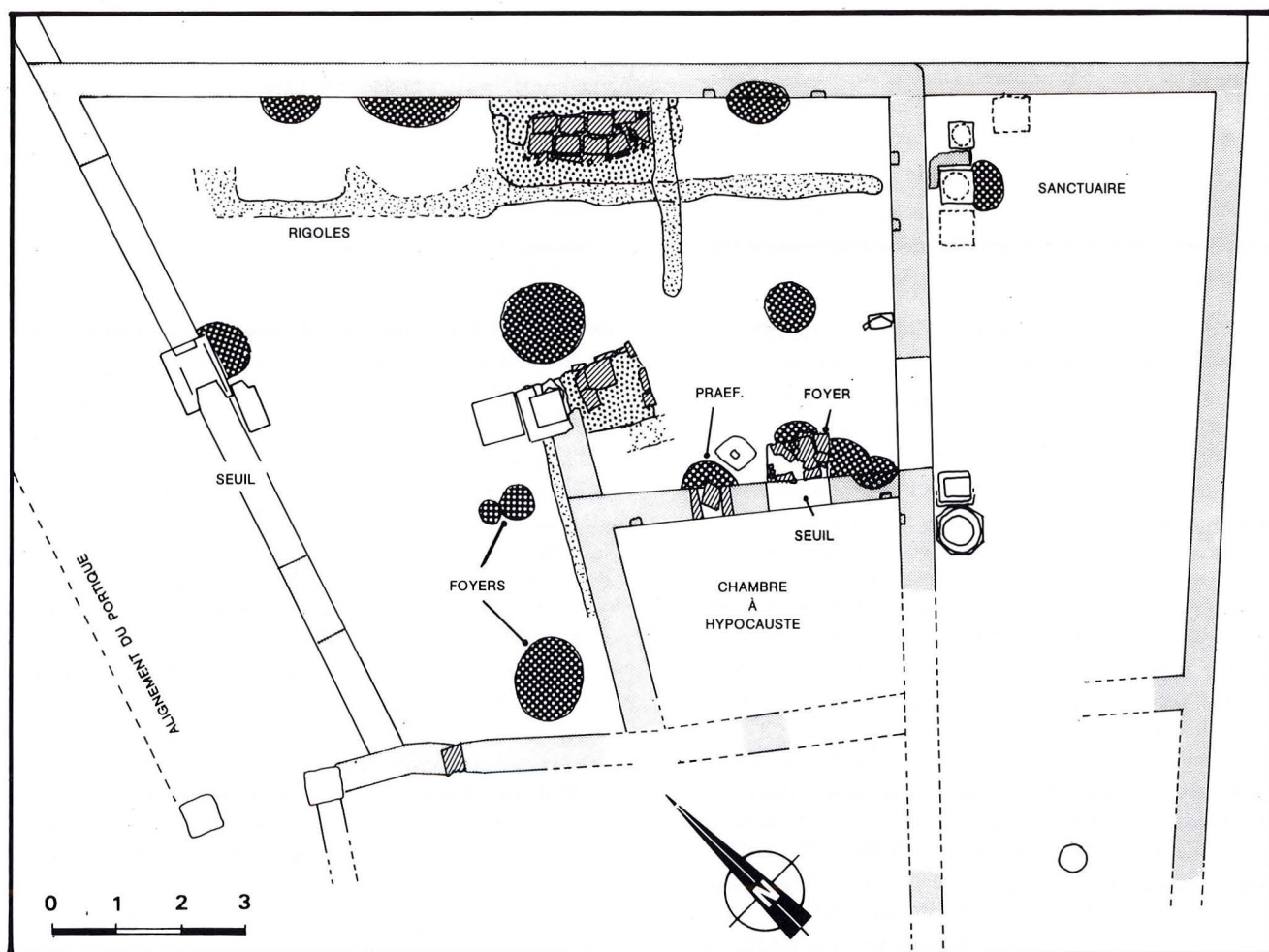


Fig. 21. — Cheminée.

mortier, la chambre est condamnée par l'installation d'un foyer surélevé devant sa porte. Ce foyer est composé de deux dés de pierre surmonté d'un double lit de briques. Quelques feux sont allumés à côté de lui. Un foyer est même creusé dans le mur.

La maison tombe en ruine à partir des années 340 (datation numismatique : Constantin 335-337, *Urbs Roma* 331-332).

Les autres maisons

Les autres maisons du quartier connaissent des fortunes diverses. Il semble cependant que celles qui se trouvent au nord de la rue n° 4 et à l'est de la rue n° 2 disparaissent plus tôt que celles du sud, les maisons C et D, qui connaissent une occupation jusqu'au milieu du IV^e siècle.

Fig. 22. — Pilier.



2. — Les rues

Toutes les rues sont utilisées. Dans la rue n° 2, le collecteur est comblé. Une chaussée de graviers le remplace ; elle est longée par un fossé où court un tuyau de bois à joints de fer.

La période de la fin du III^e siècle et du début du IV^e siècle laisse donc une impression étrange de restructuration dans le désordre, d'activité intense mais aussi de décadence. Elle marque une rupture dans l'organisation de l'espace intérieur des habitations, et le recul de leur romanité. L'espace privé diminue tandis que la zone de travail prend une grande importance, obligeant probablement les habitants à vivre aussi dans les ateliers. La distinction entre les différents moments de la vie quotidienne semble moins nette qu'elle ne l'était au Haut-Empire. Pourtant, un certain souci d'esthétisme se manifeste encore dans les peintures dont on orne sa chambre, et dans les éléments architecturaux qui traînent un peu partout dans les maisons et que l'on récupère probablement sur des bâtiments publics dont l'entretien n'est plus assuré par une édilité locale défaillante. Ainsi le destin de ce quartier artisanal d'une ville d'Aquitaine illustre-t-il parfaitement l'histoire de la Gaule du Bas-Empire. Après un coup d'arrêt brutal à la fin du III^e siècle, peut-être dû aux troubles qui ont suivi l'usurpation des empereurs gaulois, et marqué par un hiatus du matériel numismatique entre Tetricus II et Constantin, commence une période de relative renaissance pendant la période constantinienne. Un petit réseau d'évacuation continue d'exister, preuve peut-être de la permanence d'une certaine vie publique, mais le quartier n'a plus la richesse du II^e siècle. Les constructions sont moins soignées et l'emploi de l'argile se fait très fréquent au détriment de la maçonnerie. Après cette période transitoire, le quartier semble définitivement ruiné au milieu du IV^e siècle.

III. — LA PÉRIODE PALÉOCHRÉTIENNE (fig. 23)

Entre le milieu du IV^e siècle et le VI^e siècle — ou le milieu du V^e siècle —, dans un quartier apparemment déserté, mais non détruit, se développe une vie précaire.

1. — Les maisons

Les maisons sont ruinées. La terre s'accumule et la végétation repousse, bouleversant les niveaux antérieurs. Les importants trous de racines, les terriers, les traces d'herbes sur les monnaies, l'épaisseur de la couche d'humus, laissent penser que les arbres et les animaux réinvestissent l'endroit. Là où s'élevaient les grandes maisons commerçantes, des masures s'appuient sur les murs encore debout. Deux

d'entre elles ont été partiellement dégagées : une au-dessus de la maison A, l'autre au-dessus de la maison B. La première apparaît au milieu de l'écroulement des murs de la maison A, sur l'emplacement de l'ancien sanctuaire. Sa vie semble brève ; elle ne se prolonge pas au-delà de la première moitié du IV^e siècle, et n'est donc pas contemporaine de l'autre mesure mais plutôt du dernier état de la maison B. Nous la décrivons ici car elle est la trace d'une réoccupation de l'habitat gallo-romain après sa destruction. Ses cloisons semblent être de bois. Elles n'ont été qu'entrevues dans les deux sondages effectués sur la structure, car elles ont été très entamées par des fosses médiévales. L'organisation intérieure ne nous est donc pas connue. Les sols sont tous de terre battue, alternés avec de fins niveaux de cendres.

La maison du sud s'appuie contre le mur de la rue n° 2, dans les pièces sud de l'ancienne maison B. Ses limites nord et ouest ont été détruites par d'importantes fosses médiévales. On peut dire cependant qu'elle est de petite taille et sans étage. Ses parois intérieures sont ornées d'enduits de très mauvaise qualité, dont la couche picturale est un simple badigeon de chaux sur un support de mortier très sableux. Les sols de terre battue, d'argile ou de sable, rarement de mortier, sont constamment rechapés car les cendres des foyers qui y sont creusés sont étalées tout autour. Un caniveau creusé dans un sol d'argile jaune est rendu étanche par un lit d'argile blanche et recouvert par des morceaux de briques et de plaques calcaires de récupération. Les monnaies très abondantes situent son occupation dans la seconde moitié du IV^e siècle (Magnence, 350-353).

Quelques aménagements sont encore visibles dans la maison B, dont les murs sont encore debout, au contraire de sa voisine. L'humus de l'abandon est partout dans les pièces, mais on y circule encore. Ainsi, un foyer entouré de pierres est-il aménagé dans un coin de l'ancienne chambre et une tranchée creusée dans l'angle nord-ouest de l'atelier.

2. — Les rues

Pour un temps, le réseau des rues secondaires de l'*insula* antique demeure. Après 350, le petit fossé de la rue n° 2 est comblé mais la chaussée est entretenue ; à partir du début du V^e siècle, les rues elles-mêmes seront recouvertes par l'épais remblai d'humus de l'abandon. Les limites de propriétés ont totalement disparu à l'ouest, sauf à l'emplacement toujours occupé de la mesure sud. Par contre, elles sont soigneusement entretenues le long des rues nos 2 et 4. Le mur est de la rue n° 2 est même refait.

3. — Le cimetière

Les raisons de cette attention tiennent à l'installation d'un

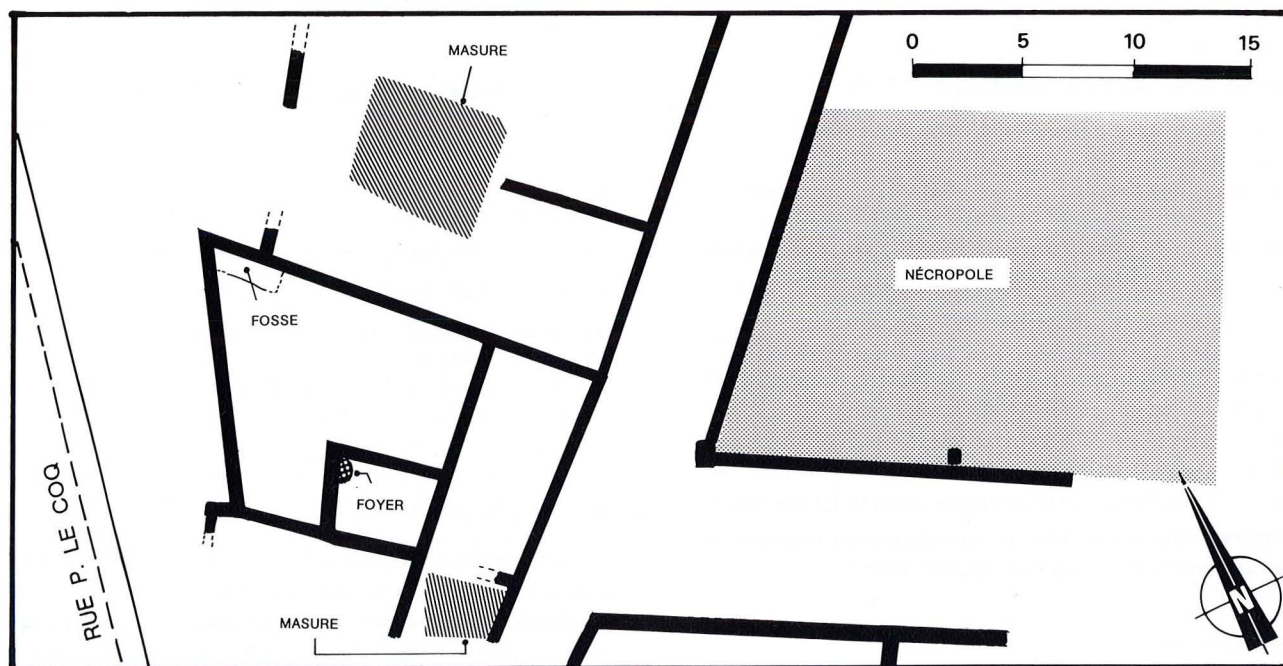


Fig. 23. — Le quartier paléochrétien.

petit cimetière dans l'espace compris entre les rues 2 et 4. Ses limites nord et est n'ont pu être reconnues ; on constate cependant une disparition des sépultures au-delà de l'alignement des bâtiments modernes de l'évêché.

Description

Cet ensemble a été fouillé suivant la politique de sondages adoptée pour les niveaux gallo-romains. Une quarantaine de squelettes y ont été repérés, tous orientés nord-ouest/sud-est (tête à l'ouest), sauf deux orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest. Les corps sont inhumés en pleine terre, sans cercueil. Certains bénéficient d'un entourage complet mais la plupart n'ont que quelques pierres ou tuiles autour de la tête. Les fosses sont peu profondes et difficiles à reconnaître car, creusées dans l'humus, elles ont été rebouchées avec la même terre. Sur 34 sépultures fouillées, 8 sont à inhumations multiples, une quadruple, une triple et six doubles. Aucun élément d'habillement, aucune offrande ne s'est conservé, à l'exception d'une clochette de bronze dans une tombe d'adulte et d'un collier de perles de verre autour du cou d'un nouveau-né. Seul un adulte porte un anneau à l'annulaire de la main gauche.

Les morts sont allongés sur le dos ; certains ont les jambes repliées, la plupart les ont allongées. Toutes les positions d'avant-bras ont pu être observées, avec une prédilection pour la position allongée le long du corps, les mains posées sur le pubis. L'étude anthropologique n'ayant pas encore

été effectuée, il serait prématuré de décrire leurs caractéristiques morphologiques ou d'évaluer leur âge. Il semble cependant que les enfants soient assez nombreux. D'autre part, deux sépultures doubles — dont l'une n'a pu être dessinée — sont composées d'un adulte et d'un enfant.

La concentration des sépultures est faible, et peu d'entre elles se recoupent. Le cimetière paraît d'ailleurs avoir été utilisé pendant très peu de temps. Son abandon est marqué par un épandage de pierres calcaires sur toute sa surface, comme si l'on avait décidé de le clore définitivement. Et les occupations qui ont suivi n'ont pas tenu compte de sa présence.

Datation

L'absence de matériel en relation directe avec les tombes rend moins aisée la datation de la nécropole. Néanmoins, les niveaux dans lesquels ont été creusés les sépultures, les remplis de leur remplissage et les niveaux immédiatement postérieurs ont livré un lit important de monnaies de bronze qui indiquent une fourchette assez étroite dans la deuxième moitié du IV^e siècle. Les plus tardives, issues de leur remplissage, sont un type *Gloria Romanorum* de 350-351 et deux types *Fel. Temp. Reparatio*, de 352-360. Aucune monnaie de l'extrême fin du IV^e siècle, donc, alors que les niveaux d'abandon de la voie donnent des monnaies d'Arcadius, Théodose, et plusieurs *minimi* non identifiées. Pas non plus de céramique du haut Moyen Âge, alors qu'elle sera

très abondante précisément dans cette zone quand elle sera transformée en dépotoir ; beaucoup de céramique à l'éponge et de sigillée d'Argonne par contre.

La découverte d'une fibule du ^v^e siècle dans le niveau de réoccupation postérieur à la nécropole plaide également en faveur d'une datation précoce²³. Il s'agit d'une fibule en bronze moulé, argentée, à ressort protégé, constituée de trois parties. La tête et le pied sont asymétriques. La tête est de section circulaire, le pied trapézoïdal. L'arc est très prononcé avec une gorge médiane profonde. Il est orné d'une ligne de pointillés le long de la gorge et d'un décor de pointillés formant un huit sur la tête (peut-être initialement un entrelacs mais l'extrémité de la tête manque). Sa longueur conservée est de 3,5 cm, la largeur de la tête de 1 cm, celle du pied de 1,6 cm. Cette fibule est d'un type peu courant sans le Sud-Ouest. On en trouve de semblables dans la première moitié du ^v^e siècle en Saxonnie et en Belgique, et dans le courant du ^v^e siècle en deçà du Rhin²⁴.

Interprétation

L'existence d'une nécropole en zone urbaine à une époque si précoce est rare et d'interprétation difficile²⁵. On sait que la communauté chrétienne investit très tôt ce quartier périphérique de la ville du Haut-Empire, puisque dès la seconde moitié du ^{iv}^e siècle elle construit le baptistère Saint-Jean à 40 m à l'est²⁶. Elle est suffisamment organisée pour posséder un ensemble cultuel et, au moins depuis le milieu du ^{iv}^e siècle, un évêque, puisque saint Hilaire a été élevé à l'épiscopat vers 350²⁷. Il n'est donc pas aberrant de penser que nous sommes en présence d'une nécropole paléo-chrétienne liée au premier quartier épiscopal, qui s'étendrait au minimum du baptistère à la rue n° 2 tout en respectant le tracé des voies antiques.

Les datations numismatiques pourraient faire concorder son utilisation avec l'épiscopat d'Hilaire et son abandon avec sa mort (en 368). Celui-ci en effet ayant fait construire sa basilique funéraire en dehors de la cité, en bordure de la

nécropole gallo-romaine de Blossac²⁸, a dû entraîner avec lui ses prosélytes.

Ceci n'explique pas cependant que l'on ait enterré les morts en pleine ville contrairement à tous les usages, puisque l'interdiction est toujours en vigueur à la fin de l'Antiquité et que sainte Radegonde elle-même, en 587, est encore enterrée hors les murs²⁹.

La question est de savoir si ce quartier abandonné était toujours considéré comme une zone urbaine. La raison de sa récupération par les premiers chrétiens n'est-elle pas justement liée à son abandon par la société laïque ? Ce champ de ruines ne pourrait-il être considéré, pendant le temps très court de la mise en place d'une autorité chrétienne, comme une zone sans statut, à mi-chemin entre la ville et la campagne, une sorte de parenthèse historique en fin de compte, bien vite refermée ?

Seule une datation précise de la construction du rempart pourra trancher entre la thèse d'une nécropole *intra-muros* précoce et celle d'une nécropole plus classiquement installée dans un quartier désaffecté de la ville antique³⁰. Elle apporterait aussi une réponse au problème de son curieux tracé, qui délaisse la partie haute du plateau et tous ses monuments symboles de la puissance de Rome, au profit de ce bas quartier beaucoup moins stratégique. La construction des enceintes des villes du Sud-Ouest pourrait être beaucoup plus tardive qu'on ne le dit habituellement. Et l'hypothèse de Louis Maurin selon laquelle elle se poursuivrait jusqu'en 406³¹ concorderait parfaitement avec l'évolution observable de Poitiers au ^{iv}^e siècle.

Après la fermeture du cimetière, le site fut à nouveau laissé à l'abandon.

Dans le courant du ^v^e siècle apparaît un petit ensemble composé d'une murette en pierres liées à l'argile jaune, accompagnée d'un sol de même composition, d'un autre de mortier beige et de deux foyers. Ces structures très localisées au centre de la nécropole, semblent en relation avec une reprise du mur nord de la rue n° 4, effectuée elle aussi à

23. Voir p. 34.

24. Identification de J.-P. LÉMAN, qui étudie le site de Vireux Molhain (Ardennes) sous réserve qu'il n'a vu qu'un dessin de l'objet.

25. Celle qui accompagne l'église Saint-Pierre de Vienne n'est attribuable qu'à la seconde moitié du ^v^e siècle ; *Premiers temps chrétiens en Gaule*, Lyon, 1986, p. 34-36 (catalogue d'exposition).

26. Il semble que la datation proposée par F. EYGUN, qui considérerait le troisième quart du ^{iv}^e siècle comme « raisonnable », doive même être avancée à la période constantinienne, d'après les résultats d'une fouille de sauvetage effectuée en septembre 1987 à l'ouest du monument ; F. EYGUN, *Réflexions sur les monuments mérovingiens de Poitiers*, dans *BSAO*, 1968, p. 402.

27. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, II, Paris, 1910, p. 82 ; sur la communauté chrétienne au ^{iv}^e siècle, voir J. HIERNARD, *op. cit.*, p. 60-61.

28. La basilique funéraire de l'évêque, primitivement dédiée à saints Jean et Paul, se trouve sous l'actuelle église Saint-Hilaire, dans le faubourg du même nom, le long de la voie Poitiers-Bordeaux ; G. DEZ, *Histoire de Poitiers*, Poitiers, 1969, p. 19.

29. Ouvr. coll., *Histoire de Sainte-Croix de Poitiers*, *MSAO*, 1986-1987, p. 58.

30. La réoccupation des quartiers abandonnés depuis les Tétricus par des nécropoles tardives est attestée en de nombreux endroits, notamment à Amiens et à Saintes ; D. BAYARD et J.-L. MASSY, *op. cit.*, p. 244 ; L. MAURIN, *Saintes Antique*, Saintes, 1978, p. 351.

31. L. MAURIN, *op. cit.*, p. 332-341. Des fouilles récentes ont également daté de la deuxième moitié du ^{iv}^e siècle les remparts d'Évreux, d'Orléans et de Tours ; *Gallia* 1984, p. 393 ; 1985, p. 347 ; J. WOOD, C. MABIRE-LA-CAILLE, *Recherches sur Tours*, 2, Tours, 1983, p. 45.

l'argile jaune. C'est de ce niveau que provient la fibule décrite plus haut.

Parallèlement à cette réoccupation ponctuelle, d'épais remblais de terre et de cailloux s'entassent le long des murs de l'ancienne nécropole. Ils créent une sorte de cuvette sur les versants de laquelle vont s'édifier de nouveaux bâtiments.

III. — LE HAUT MOYEN AGE

Contrairement aux vestiges gallo-romains, ceux du Haut Moyen Age sont conservés sur une très faible hauteur. Quand les cinq premiers siècles sont entassés sur 3,50 m d'épaisseur, les cinq suivants sont concentrés sur une quarantaine de centimètres tout au plus. Les murs, très détruits, ne sont souvent visibles qu'en négatif. Les difficultés d'observation et l'intérêt que représentait la mise au jour de vestiges du Haut Moyen Age dans ce lieu privilégié impliquaient une fouille fine et la plus exhaustive possible. La technique employée n'est donc pas celle du sondage de vérification mais celle du dégagement en grande surface à l'intérieur des bâtiments.

Leur datation est malaisée pour plusieurs raisons : tout d'abord parce que la céramique commune poitevine est très mal connue pour les périodes qui vont du VI^e au IX^e siècle. Ensuite parce que ce matériel est presque totalement absent à l'intérieur des structures. On le trouve en abondance à l'extérieur, mais presque toutes les relations stratigraphiques ont été coupées par la fondation des murs les plus tardifs. La fouille ayant été effectuée en deux fois avec un décapage intermédiaire à l'engin mécanique, et la pente vers le nord et l'est étant assez importante, on ne peut faire aucune comparaison de niveaux entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments. On observe cependant dans la zone non bâtie immédiatement au nord des bâtiments toute une gamme de céramiques allant du VI^e au X^e siècle, ce qui concorde avec les datations proposées pour les différentes étapes de construction par la stratigraphie relative.

Cette opposition dans la répartition du matériel ne laisse pas de surprendre. Elle peut s'expliquer par l'utilisation de cette cour basse comme dépotoir. Bien qu'elle soit constamment entretenue et plusieurs fois rechapée au moyen de gravillons, voire de mortier, elle n'aura jamais de limites précises. Elle occupe simplement le fond de l'entonnoir formé d'abord par les remblais accumulés contre les murs antiques, puis par leur démolition.

1. — La fin du V^e siècle : les premières reconstructions (fig. 24)

A une date sans doute très proche de l'existence du petit ensemble décrit au chapitre précédent, sans que l'on puisse dire s'il en est contemporain, est élevé un long mur nord-ouest/sud-est qui vient s'appuyer contre le mur ouest du cimetière. C'est au sud de cette nouvelle limite que vont se succéder les bâtiments à venir. Le nord ne sera jamais réellement réoccupé. Par la suite, lui sont ajoutés deux murs parallèles à 5 m l'un de l'autre. Respectant toujours les alignements gallo-romains, ils délimitent un nouvel édifice orienté nord-ouest/sud-est. Celui de l'ouest est construit dans le prolongement du mur du cimetière, qu'il double sur une partie de sa longueur. Il apparaît comme une nouvelle limite de propriété, qui entraîne la disparition du tracé jusqu'alors conservé de la rue gallo-romaine n° 4. Celui de l'est n'a pu être entièrement suivi, mais la présence en continu des sols dans la partie nord suggère son retour vers l'est ; auquel cas, l'édifice affecterait la forme d'un L. Il est probable dans ces conditions que son ouverture se trouvait à l'est, en direction du baptistère.

Mode de construction

Le mode de construction est nouveau bien qu'il s'inspire largement des méthodes gallo-romaines. Les moellons sont récupérés sur des murs antiques mais ils sont parfois posés obliquement, en alternance avec des lits de mortier jaune beige sableux et friable³². Le mur nord est renforcé par une maçonnerie liée à l'argile jaune, matériau qui semble très utilisé depuis la fin du III^e siècle pour les sols et les murs de faible hauteur. L'angle de cette murette est renforcé par des moellons allongés. Aucune tuile n'a été retrouvée. Soit elles ont été récupérées et réutilisées dans les structures postérieures, soit le toit était en matériau léger — chaume par exemple —. Aucune trace n'a subsisté par ailleurs d'un premier étage.

Occupation

Dans la partie nord est aménagé un premier foyer, simple trou dans le sol, dont le fond est tapissé d'argile jaune. Puis, un lit de sable est établi sur toute la surface de la salle, soit environ 100 m². Sur ce sol vont se succéder durant toute l'existence du bâtiment et jusqu'après sa destruction une série de foyers alimentaires. Les épandages de cendres occupent au moins la moitié de la surface habitable. Les ossements animaux, œufs, coquillages, arêtes et écailles de pois-

32. Cette technique de construction semble répandue en Poitou au Haut Moyen Age. Elle est employée dans l'oratoire Saint-Michel à Poitiers (B. CAMUS, N. LE MASNE, Découverte à Poitiers d'un oratoire du Haut Moyen Age, dans *Bull. Monumental*, 1984, p. 324) et dans l'église de Vouneuil-sous-Biard (*Bull. DRAPH Poitou-Charentes*, 14, 1985, p. 83).

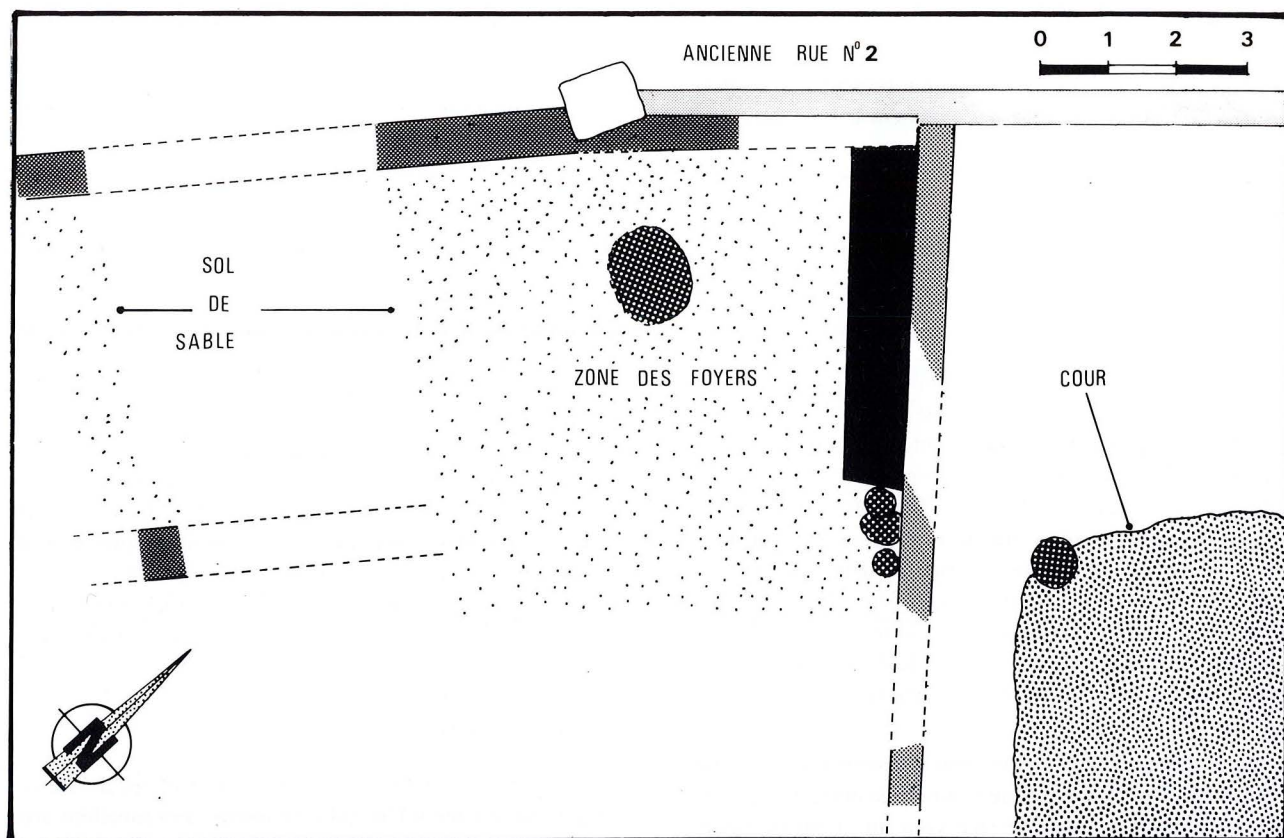


Fig. 24. — Le quartier du VI^e siècle.

son y sont innombrables mais la céramique est très rare. La taille trop petite des tessons n'autorise pas d'autre identification que celle du Haut Moyen Age, sans plus de précision.

Datation

L'emploi d'un petit appareil de type gallo-romain et le respect du réseau urbain antique plaident en faveur d'une datation précoce. Cette technique de construction est à comparer avec celle de la cellule de Sainte-Radegonde et de l'église primitive du monastère Sainte-Croix fondé entre 550 et 557³³.

Interprétation

La vocation de ce bâtiment est difficile à déterminer. La surface importante de la salle et l'abondance extraordinaire des déchets alimentaires suggèrent son occupation par un groupe plus important qu'une simple famille. Mais rien ne permet de dire qu'il s'agisse d'un habitat.

Nous ne savons rien de l'étendue du quartier épiscopal au VI^e siècle³⁴, si ce n'est que la maison de l'évêque prévue par les *Statuta Ecclesiae Antiqua* devait se trouver près de la cathédrale³⁵. Mais il faut remarquer que l'emprise chrétienne est très forte désormais dans cette partie de la ville, et que la parcelle même a eu une vocation religieuse marquée un siècle ou un siècle et demi auparavant. Nous pourrions donc être désormais dans l'emprise de l'évêché mérovingien, qui peu à peu étend ses propriétés, et petit à petit, rue par rue, lopin par lopin, investit tout le quartier. Cette impression sera confirmée pour les dimensions et la qualité des bâtiments qui le remplaceront.

2. — Entre le VI^e siècle et le milieu du VIII^e siècle (fig. 25)

Rien ne permet de dater l'abandon de l'édifice du VI^e siècle. Il pourrait n'avoir fonctionné que peu de temps, car aucun réaménagement intérieur n'a été observé. Après sa destruction, les foyers alimentaires perdurent. Ils entament la maçonnerie d'argile et le mur nord à présent arasés. Le

33. Ouv. coll., *Histoire de Sainte-Croix de Poitiers*, Poitiers, 1986, p. 33-35.

34. Sur les installations religieuses à Poitiers au VI^e siècle, voir M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, Les monuments religieux de Poitiers d'après Grégoire de Tours, dans *Études Mérovingiennes, Actes des journées de Poitiers, 1^{er}-3 mai 1952*, Paris, 1953, p. 285-292.

35. J. FAVREAU, La période des obscures formations, VI^e-IX^e siècle, dans *Histoire de Poitiers*, Toulouse, 1985, p. 74.

plus important est transformé en four.

Le four

Il est constitué d'un foyer creusé dans le sol, dont le fond est tapissé d'une argile rougie qui semble encore avoir été jaune. Bien que la partie maçonnée du four soit presque entièrement détruite, elle apparaît de chaque côté du foyer sous la forme d'une murette en mortier de tuileau à grosses inclusions, très dur. Elle présente sur son parement intérieur un enduit d'étanchéité rose granuleux, lissé, tandis que son parement extérieur est irrégulier et non appareillé, puisqu'il est plaqué directement contre les remblais. Le four est donc semi-enterré. Le pendage et l'orientation des murettes laissent présumer que la maçonnerie était voûtée et semi-circulaire, avec une ouverture directe sur le foyer, probablement au sud.

Ce four a été vidangé de nombreuses fois. Sa vocation est toujours alimentaire. Les coquillages (huîtres, moules, palourdes, bigorneaux, troques, patelles, etc.), les os (surtout d'oiseaux) et les squelettes de poissons sont le seul mobilier archéologique.

Les structures maçonnées

Le four coexiste avec une série de six structures en creux. Il s'agit de petits puits maçonnés, de 1 m × 1 m, pour une profondeur de 1,20 m, qui s'étendent d'est en ouest sur une longueur de 21 m dans la partie sud du site. Tous sont

construits de la même façon. Sur les parois de l'excavation a été posée une épaisse couche d'argile jaune. Par-devant, en guise de parement, ont été empilées deux à trois assises de pierres cubiques disposées horizontalement, surmontées de tuiles rondes ou plates, de briques et de pierres disposées en arêtes de poisson. Un mortier beige très clair forme les joints des parements et le fond des structures (fig. 26). Le tout a brûlé profondément, au point de rubéfier la sous-

Fig. 26. — Fumoir.

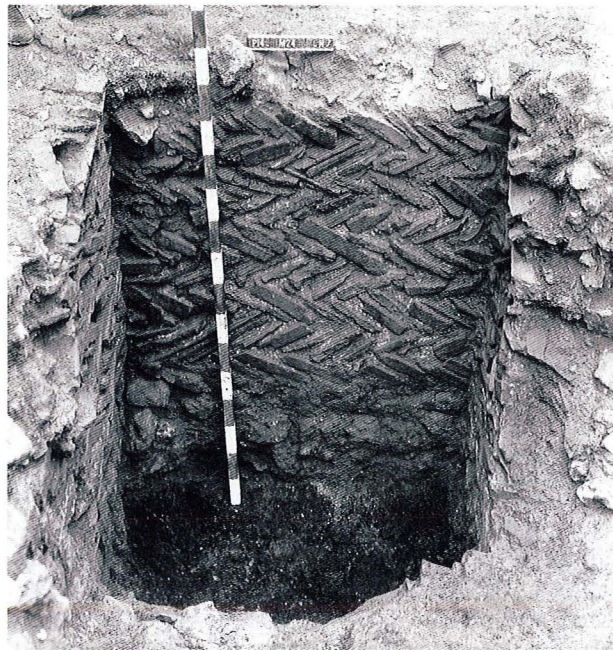
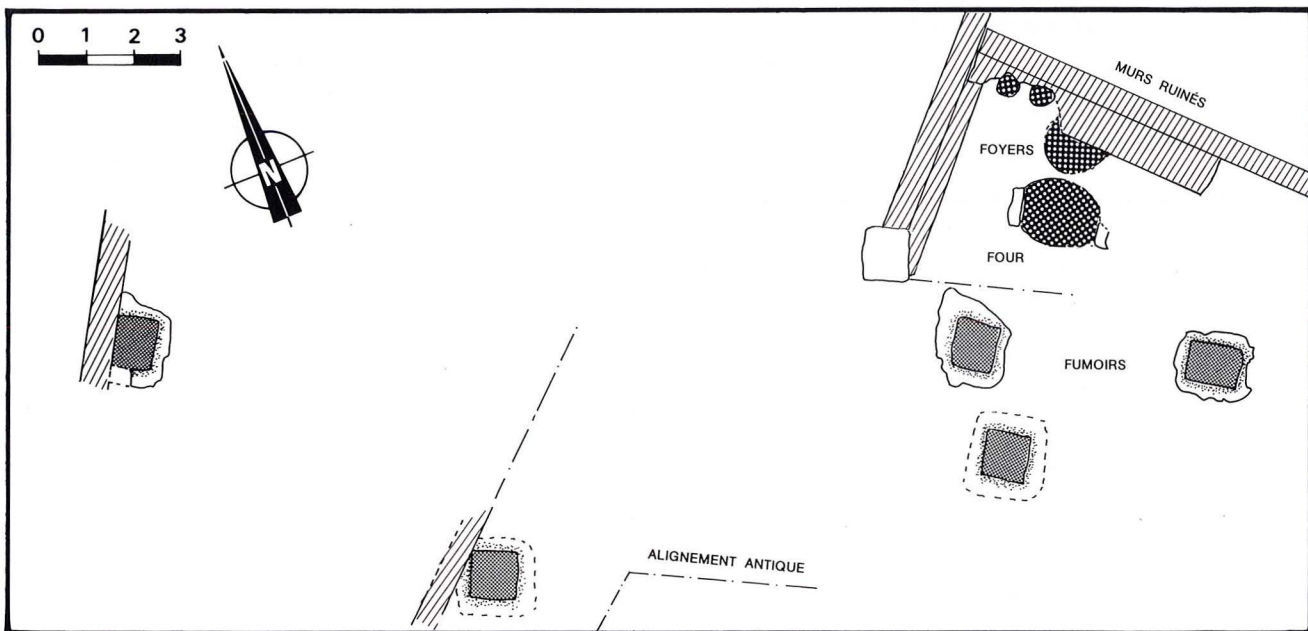


Fig. 25. — Implantation des fumoirs et foyers.



couche d'argile. Une épaisse couche de cendres recouvre le fond de chacune d'elles. Leur arasement au niveau du sol, leur destruction partielle par des fosses médiévales ou l'action des engins mécaniques ont effacé toute trace d'éventuelles superstructures. Elles ne semblent pas reliées entre elles.

Le choix de matériaux réfractaires, tuile, brique, argile, le fait qu'ils soient brûlés en profondeur et non rougis par un coup de feu ponctuel, nous incitent à penser que nous sommes en présence de structures de cuisson. Une méthode de construction en tout point comparable a été observée dans la cheminée du site carolingien de Doué-La-Fontaine (Indre-et-Loire), daté des environs de 900 ap. J.-C.³⁶. L'idée de silos étant d'emblée repoussée, on pourrait penser à des fours artisanaux. Cette hypothèse se heurte à plusieurs objections : les tuiles remplissant les structures proviennent de leur démolition et non d'une éventuelle production ; et il n'y a ni trace de l'arrachement de sole ni alandier. Mais surtout, l'enceinte de l'évêché s'accorde mal d'une activité artisanale.

La deuxième hypothèse voudrait que nous soyons toujours dans une zone de cuisine car la stratigraphie montre une relation entre les puits et le four maçonné. Il faut d'ailleurs remarquer que sur six, quatre sont groupés dans sa proximité immédiate. Ne pourrait-on y voir des structures de fumaison des viandes et des poissons ? Des braises seraient jetées depuis le haut, et enfumeraient les aliments posés sur un clayonnage amovible ; la hauteur de 1,20 m serait alors destinée à éviter qu'ils ne prennent feu. Des prélèvements de cendre ont été effectués afin de préciser la nature des essences qui y étaient brûlées.

Un dispositif d'une telle ampleur se conçoit très bien pour les nécessités de l'entretien du chapitre épiscopal. Ne pourrait-il être mis en relation avec les évêchés de Didon et d'Ansoald entre 629 et 700, tous deux de haute noblesse bourguignonne, venus d'Austrasie avec une suite importante³⁷, en relation étroite avec le pouvoir franc, et dont les textes disent qu'ils vivaient en riches princes séculiers³⁸ ? Leur grande fortune personnelle d'une part et l'ampleur de leur action dans le domaine de l'expansion du monachisme en Poitou s'accommoderaient parfaitement d'un embellissement de leur quartier résidentiel à Poitiers³⁹, et peut-être de la réorganisation des bâtiments culturels, ainsi que J. Hubert l'avait déjà pressenti⁴⁰.

Ceci pourrait expliquer également le franchissement de l'ancienne rue romaine n° 2 par la propriété épiscopale, qui s'étend désormais jusqu'à la rue Paschal-Le-Coq. Cette nouvelle limite de propriété marque en outre la permanence du quadrillage antique à l'intérieur de la ville remparée.

Le bâtiment (fig. 27)

Par la suite, un édifice monumental est élevé au nord des fumoirs. Le très mauvais état des niveaux archéologiques de cette période interdit d'assurer que l'espace de cuisine est alors en fonctionnement. Tout ce que l'on peut dire c'est que son abandon est au plus tard contemporain de l'existence du bâtiment. Une petite fosse dépotoir creusée dans la terre accumulée sur les structures indique le milieu du VIII^e siècle. On peut donc dire sans risque d'erreur que l'espace culinaire a disparu à cette époque, tandis que le nouvel édifice apparaît ou perdure. L'implantation de ce dernier, qui évite foyers et fumoirs, ne constitue pas une preuve formelle en faveur de la deuxième hypothèse.

Il affecte la forme d'un L, d'au moins 8,70 m de longueur nord-est/sud-ouest et 14,30 m de longueur nord-ouest/sud-est. Presque entièrement occulté par les constructions postérieures, il n'apparaît plus que par endroits. Sa compréhension est donc très partielle. Des murs très épais délimitent trois espaces inégaux : au nord une grande salle qui n'a pu être totalement délimitée est précédée par un couloir de 1,00 m de large. Bien que la contemporanéité des murs soit attestée par une seule et même tranchée de fondation, ils présentent des variations dans leur mode de construction et peuvent être classés en trois groupes.

— Trois, qui apparaissent comme des murs porteurs, sont faits d'énormes blocs non équarris et de fragments de colonnes noyés dans du mortier rouge orangé. Ils sont larges de 1,30 m à 1,50 m.

— Deux autres, qui ferment l'édifice dans sa partie sud-est, sont faits de blocs plus petits. Leur mortier est jaune orangé et leur largeur de 0,90 m seulement.

— Le mur qui limite le couloir au sud est très différent. Large de 0,96 m, il est composé de petits moellons de récupération auxquels ont été ajoutées des briques de *suspensura*, liés par un mortier rouge orangé. La faiblesse de ce mur, qui en raison de sa position devrait être porteur, paraît étrange. Ne pourrait-on y voir un simple soutènement, de portique par exemple, ce qui aurait pour avantage d'expli-

36. M. de BOUARD, Le site carolingien de Doué-la-Fontaine, dans *Archéologie Médiévale*, III-IV, 1973-1974, p. 41, fig. 24-25.

37. M. GARAUD, Note sur la cité de Poitiers à l'époque mérovingienne, dans *Mélanges d'histoire du Moyen-Age dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, 1951, p. 275.

38. Dom Chamard, Histoire ecclésiastique du Poitou, dans *MSAO*, XII, 1899, p. 507.

39. Sur l'œuvre d'Ansoald en Aquitaine, voir G. PON, Le monachisme en Poitou avant l'époque carolingienne, dans *BSAO*, XVII, 1983, p. 109-114.

40. J. HUBERT, Le baptistère de Poitiers et l'emplacement du premier groupe épiscopal, dans *Cahiers Archéologiques*, VI, 1952, p. 139.

quer l'étroitesse du passage qu'il ménage ? Aucun élément de pilier n'a été retrouvé ni dans les remblais ni dans les constructions postérieures. On peut supposer qu'ils ont été remployés ailleurs mais aussi qu'ils étaient en bois. Une autre solution voudrait que ce mur soit celui d'un appentis.

Aucun sol construit en liaison avec ce bâtiment n'a été mis au jour. Le bloc qui marquait le carrefour des rues romaines 2 et 4 est toujours apparent.

Avec cet édifice, un nouveau pas est franchi dans la négation de l'urbanisme antique. Il n'est plus aligné sur les murs gallo-romains mais sur les bâtiments chrétiens des alentours : cathédrale, cellule de Sainte-Radegonde, baptistère. Cette différence d'orientation entre constructions gallo-romaines et constructions du Haut Moyen Age est visible sur les deux autres sites fouillés dans le quartier : le baptistère et le monastère Sainte-Croix. La cellule de Sainte-Radegonde et l'église primitive du VI^e siècle sont déjà désaxées⁴¹. Il serait extrêmement important de définir la date de cette transformation pour le baptistère, dont l'emprise pourrait être à corriger. En effet, les murs situés autour du bâtiment du IV^e siècle et qualifiés de gallo-romains par F. Eygun sui-

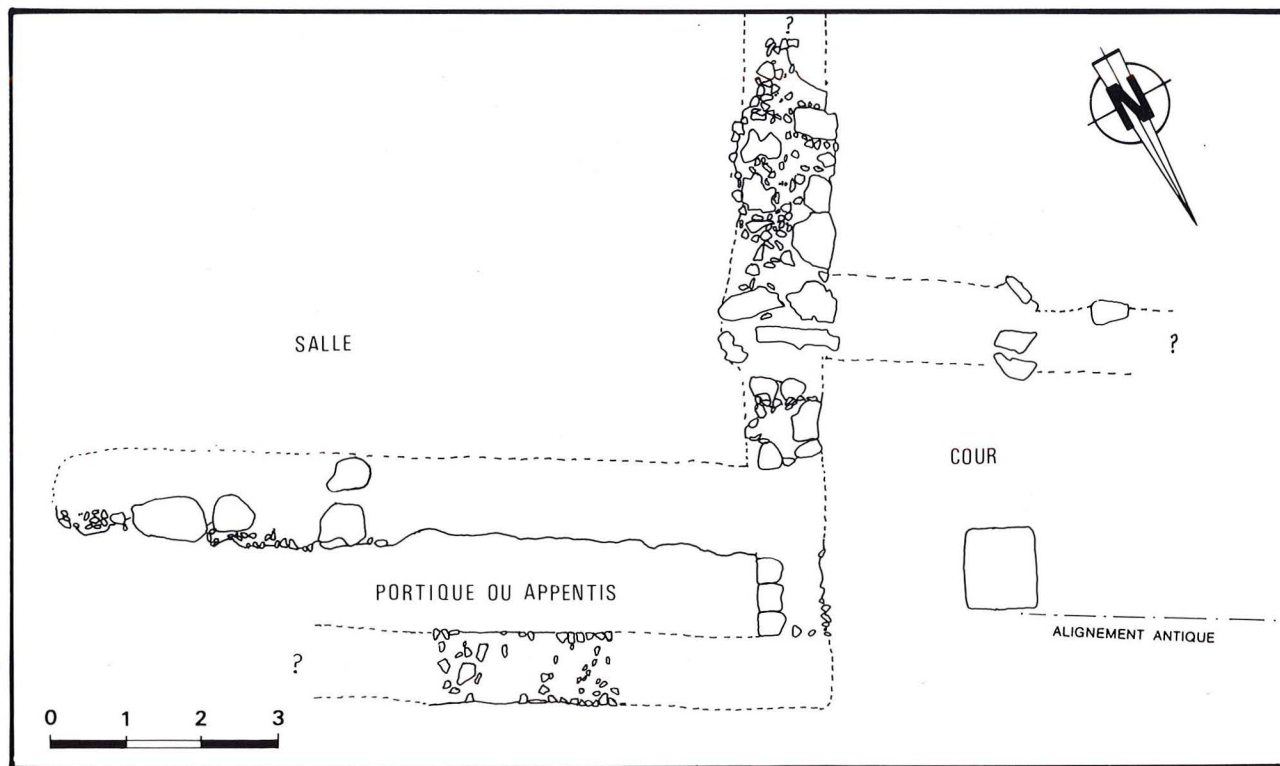
vent déjà l'orientation médiévale, alors que ceux dégagés dans le chœur ont bien l'orientation antique⁴². Une datation précise des murs mis au jour par le Père de La Croix pourrait transformer notre vision du bâtiment pour les périodes précoces⁴³.

3. — La période carolingienne (fig. 28)

A l'époque carolingienne le bâtiment est entièrement restructuré. Le nouvel édifice, fermé par un long mur d'enceinte, conserve l'orientation du précédent. Si sa limite est a été reconnue, sa limite ouest est oblitérée par une construction postérieure. Il doit pourtant être très grand, puisqu'il a été suivi sur 28 m de longueur d'est en ouest et 10,40 m du nord au sud. Il est divisé en deux ensembles : au sud, une pièce immense occupe toute la longueur du bâtiment. Dégagée sur 168 m², elle possède un sol de mortier blanc à forte proportion de chaux, reposant sur un hérisson de pierres calcaires. Un mur de refend la divise partiellement. Cette grande salle est précédée au nord d'un couloir large de 1 m qui forme une sorte d'appentis, et d'une cour en forme de L, de 9,65 m × 3,60 m, prolongée par un étroit

41. P. VIGUE, *Une visite à la cellule de Sainte-Radegonde et à la chapelle du Pas-de-Dieu*, Poitiers, 1913, pl. 3.

Fig. 27. — Le bâtiment du VII^e siècle.



passage en avant de l'appentis. Ces deux espaces ne possèdent pas de sol. Le tout est clos par un long mur d'enceinte.

Pour les nécessités de cette construction, tous les murs sont refaits. La maçonnerie est de très bonne qualité, bien qu'elle soit très différente d'un mur à l'autre. Leur largeur est variable et leur orientation hésitante. L'élément le plus constant est la nature du mortier, très sableux, de couleur jaune. Le mur d'enceinte du bâtiment repose partiellement sur les murs antérieurs. Sa largeur varie de 0,60 m à 0,80 m. Sur deux ou trois assises de pierres de taille moyenne irrégulières repose un lit de mortier débordant. Sur cette fondation sont montés des moellons de récupération cubiques ou allongés, avec parfois quelques pierres plus importantes. Les joints sont grossièrement beurrés. L'angle nord-est de l'enceinte est renforcé à l'intérieur par un faux chaînage et à l'extérieur par un dé de pierre rajouté après coup. Le mur de l'appentis est très différent. Large de 1 m, il est constitué de gros blocs équarris formant parement au nord. Son angle nord-est est renforcé par un énorme bloc triangulaire.

Bien que ces deux murs s'interrompent brusquement au bout de 22,70 m, aucun retour, même sous forme de tranchée de récupération, n'a pu être identifié. Bien plus, leurs tranchées de fondation s'arrêtent, et l'extrémité du mur de façade est réparée de façon singulière : elle est refaite avec des pierres de moyen appareil, associées à un gros bloc cubique terminal ; comme si cet endroit, soumis à une poussée particulière, nécessitait une structure particulière. Leur interruption n'est donc pas accidentelle. Ne pourrait-on y voir une double porte, dont la largeur serait d'au moins 2,60 m ? Elle permettrait d'entrer depuis le nord dans la cour, puis dans le bâtiment lui-même.

Par contre le troisième mur, qui forme la limite nord de la salle, se poursuit jusqu'à 28 m, après quoi il est détruit. Son très mauvais état de conservation — il n'apparaît le plus souvent que sous la forme de tranchée de récupération — rend difficile son observation. Constitué de petits moellons de récupérations sur les deux tiers de sa longueur, il apparaît dans son tiers oriental comme un mur à la fondation profonde, lié par un mortier rose très dur et non plus jaune friable, implanté 0,75 m plus bas que le reste. Il faut peut-être y voir un aménagement comparable à celui du mur d'enceinte, et le faire coïncider avec une zone où le sol de la salle a été plusieurs fois rechapé. La construction particulière de ce tronçon de mur pourrait répondre à la poussée d'un montant de porte, la dégradation du sol matérialisant

la zone de passage. Sa jonction avec le mur d'enceinte est renforcée par un contrefort extérieur.

Ainsi ce grand bâtiment présentait-il soit une partie couverte et une partie cour, soit un ensemble totalement couvert avec une partie moins noble au nord, au sol de terre battue. Il ne possède pas d'étage selon toute vraisemblance et son toit est sans doute de chaume, car aucune tuile n'a été retrouvée. Sa destination n'appelle pas une organisation intérieure très complexe, puisqu'elle se réduit à une seule pièce.

Aucune identification fiable n'est possible. Les textes sont trop pauvres pour permettre de localiser tel ou tel bâtiment dans l'enceinte épiscopale. Tout au plus pouvons-nous douter d'être dans le palais même de l'évêque, qui a de grandes chances de se trouver sous les bâtiments du ^{xv}^e siècle, le long du mur sud de la cathédrale. La qualité de la construction peut être due à l'importance particulière de cet édifice ; elle est peut-être due également à ce que les instances les plus riches de la cité accordaient une grande attention à l'aspect monumental des constructions qui symbolisaient leur puissance, même quand il s'agissait de bâtiments annexes. Une couche d'incendie pulvérulente épaisse de 0,10 m recouvre tout le sol du bâtiment. Les tranchées de récupération des murs et les fosses qui coupent le sol étant datables des ^{xi}^e et ^{xii}^e siècles, il a donc brûlé avant ou dans le courant du ^{xi}^e siècle. Cet incendie pourrait concorder avec celui qui, entre 1013 et 1025, ravagea le flan est de la ville, entraînant la reconstruction de la cathédrale ⁴⁴.

IV. — LE MOYEN AGE ET LA PÉRIODE POST-MÉDIÉVALE

Après la destruction de l'édifice monumental, son emplacement n'est jamais reconstruit. De nombreuses fosses et foyers médiévaux indiquent qu'il s'agit à présent d'un espace libre. Les murs sont presque entièrement récupérés. Toutefois, un énorme bâtiment est installé le long de la rue Paschal-Le-Coq, parallèlement à la rue. Bien que très imparfaitement dégagé, il semble avoir occupé une grande partie de la façade de l'évêché sur cette rue. Il pourrait peut-être être identifié avec la chanterrie, placée à cet endroit par Brothier de Rollière ⁴⁵.

Par la suite, un autre édifice encore plus massif, aux murs larges de 2 m, est bâti à l'est du chantier, à l'emplacement

42. F. EYGUN, Le baptistère Saint-Jean de Poitiers, dans *Gallia*, 1964, p. 137-167, pl. VIII.

43. Les découvertes effectuées lors du sauvetage de septembre 1987 en avant du baptistère, alors que cet article était déjà rédigé, viennent confirmer cette hypothèse.

44. Cet incendie est attesté par Adhémar de CHABANNES, *Chronique*, Paris, 1897, p. 182. Les dates sont discutées dans Abbé COLLON, Fouilles à la cathédrale de Poitiers, dans *BSAO*, 1899, p. 395-396.

45. R. BROTHIER de ROLLIÈRE, *Nouveau guide du voyageur à Poitiers*, Poitiers, 1904, p. 116.

du retour vers le nord des bâtiments actuels. Sa maçonnerie paraît moderne. Il a d'ailleurs coupé des murs situés dans le prolongement du bâtiment de l'évêché encore en utilisation de nos jours. Nous n'avons pu trouver mention de ce bâtiment. Plusieurs puits ont été mis au jour fortuitement : l'un dans un angle de la cour de l'évêché actuel, avec deux margelles superposées en pierre dont la plus récente pourrait être du ^{xv}^e ou du ^{xvi}^e siècle ; un autre à l'extrémité du bâtiment à l'intérieur ; et un troisième à l'extérieur. Une structure à pilettes de briques pourrait être un four antérieur au gros édifice à murs de 2 m de large.

Signalons enfin la découverte par M. Rerolle, conservateur du Musée de Poitiers, d'une salle souterraine comblée au ^{xviii}^e siècle, dans les bâtiments épiscopaux actuels, le long de l'impasse de la cathédrale. Haute d'une dizaine de mètres, elle est utilisée encore au ^{xv}^e siècle puisqu'un escalier d'accès y est construit à cette époque, mais son architecture semble romane.

Jusqu'à son rachat par la commune en 1912, l'évêché conservera ses nouvelles limites : de la rue Paschal-Le-Coq

au nord à la rue des Fours — actuellement disparue.

CONCLUSION

Le principal intérêt de ce chantier résidait dans sa surface importante, son emplacement privilégié et la bonne conservation des vestiges, scellés par 3 m de remblais stériles. Jusqu'alors, aucun site n'avait permis d'appréhender l'évolution sans discontinuité d'une partie de la ville depuis sa création jusqu'à nos jours. Cette carence se faisait particulièrement sentir dans le quartier épiscopal dont la compréhension n'avait pas évoluée depuis les années 60. Dans ce contexte, une campagne de fouilles menées autour du baptistère se révélerait particulièrement intéressante. Elle offrirait un élément de comparaison, voire de référence, pour préciser la chronologie des différentes occupations du quartier à partir d'une de ses principales composantes : le baptistère paléochrétien ⁴⁶.

46. Cette opération a pu être réalisée grâce aux délais et aux subventions accordés par la ville de Poitiers. Elle a été menée en collaboration avec Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, ITA à la Direction Régionale des Antiquités préhistoriques et historiques, et Patricia MORNAIS, vacataire.

Fig. 28. — Le bâtiment carolingien.

